

HÉRICOURT

notre ville

JUIN • JUILLET • AOUT 2017

www.hericult.com

Budget communal 2017

Les cinq clés de la dynamique communale

page 10



**Budget 2017,
Baisse des taux
d'imposition**
pages 10 et 11

**Fête de la
Fraternité**
page 17

Terrasses de l'Été
page 44

500 000 € pour faciliter la vie des Personnes à Mobilité Réduite

Les collectivités locales ont obligation de rendre accessibles les bâtiments publics pour les Personnes à Mobilité Réduite. Dans ce cadre, la Commune d'Héricourt a élaboré son Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP), celui-ci a été approuvé par arrêté préfectoral le 28 août 2016.



Suite à cette approbation préfectorale, les demandes d'autorisation de travaux au titre des Etablissements Recevant du Public (ERP) et les demandes d'autorisation d'urbanisme ont été déposées et le Cabinet Itinéraires Architecture, associé au cabinet INGB, a dressé un état des lieux et une liste de préconisations. Le financement de ces travaux sera pour l'essentiel assuré par la Dotation d'Équipement des Ter-

ritoires Ruraux qui est versée par l'État. Des aides seront accessoirement obtenues au titre du Fonds d'insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique.

300 000 € de travaux pour l'accessibilité de la Mairie

En 2017, l'accessibilité de la Mairie sera le chantier phare de l'agenda de notre commune. Le coût total des travaux sera de l'ordre de 300 000 € TTC.

Ils consisteront principalement en la création d'un ascenseur qui permettra aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) d'atteindre les étages de leur choix des deux bâtiments qui constituent la Mairie. Afin de rendre leurs accès possibles aux PMR, tous les sanitaires de la Mairie seront mis aux normes en vigueur. Les escaliers intérieurs ainsi que les marches extérieures seront mise en conformité et la signalétique des locaux sera entièrement revue.

250 000 € prévus les opérations suivantes :

- CCAS, 45 de la rue du Général de Gaulle, mise en conformité des escaliers intérieurs et extérieurs, mise en accessibilité des sanitaires, pose d'un interphone et signalétique, le tout pour un montant de 18 000 €.
- Groupe Scolaire André Borey, Place du 16 juillet 1942, création de rampes pour PMR et mise en accessibilité des sanitaires, le tout pour un montant de 16 000 €.
- Stade du Mougnot, travaux pour rendre accessibles les tribunes et les vestiaires pour un montant de 40 000 €.
- Centre Socioculturel Simone Signoret, mise en conformité des escaliers intérieurs et extérieurs, mise en accessibilité des sanitaires le tout pour un montant de 33 000 €.
- Château de la Roseraie, mise en accessibilité des sanitaires, renouvellement de la signalétique pour un montant de 7 500 €.
- Maternelle Louise Michel au Quartier des Chenevières, mise en conformité des escaliers et des sanitaires pour un montant de 18 000 €.
- Maternelle Jules Ferry, mise en conformité des escaliers et des sanitaires pour un montant de 14 500 €.

En 2017 la Commune d'Héricourt consacrera 500 000 € pour la mise en accessibilité de ses bâtiments publics dont 300 000 € pour la Mairie. Le financement de ces travaux sera pour l'essentiel, assuré par la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux versée par l'État, et par le Fonds d'Insertion des Personnes Handicapées.

Les actions municipales et intercommunales sont de plus en plus conjuguées. La ville est confortée dans son rôle de ville centre du Pays d'Héricourt.

Les 5 clefs de la dynamique communale :

Le budget 2017, voté fin mars, traduit le gel de la fiscalité conjuguée de la ville et de la CCPH.

La plupart des villages et des villes n'ont pas été en mesure de baisser leur fiscalité communale.

A Héricourt, la fiscalité communale baisse : moins 5.05% pour la taxe d'habitation, moins 0.70% pour la taxe foncière.

Cette gestion rigoureuse marque :

1. Une stabilisation des dépenses de personnel.
2. Le gel de la fiscalité locale et intercommunale grâce à une baisse des impôts sur la ville d'Héricourt
3. Une mutualisation vertueuse qui permet le maintien des dotations de l'Etat depuis 5 ans.
4. La progression des revenus du domaine locatif (logements, revenus locatifs des activités économiques ou des services publics délégués avec une progression de 90 000 euros de recettes supplémentaires par rapport à 2016).
5. Enfin, le prix des services publics communaux et intercommunaux baisse : -15% sur le service OM pour 70% des usagers, -4.7% pour le prix de l'eau.

Le développement des services à la population est encore renforcé par la création de deux nouveaux équipements à vocation intercommunale : 3^{ème} gymnase et le bassin de natation scolaire.

Au champ de foire, les travaux de construction du 3^{ème} gymnase (1700 m²) vont démarrer d'ici quelques semaines. Ce secteur de friches urbaines textiles a été complètement remodelé ces dernières années.

Nous avons successivement installé l'entreprise A2E (100 salariés) puis la manufacture Hermès (210 salariés en 2017). La ville a achevé en 2016 les travaux de réaménagement paysager du Champ de Foire qui crée une nouvelle ambiance urbaine et de modernité sur ce secteur longtemps délaissé.

Un autre quartier d'Héricourt commencera sa mue dès l'automne avec la construction du bassin d'apprentissage de la natation scolaire sur la friche textile (en face du groupe scolaire Grandjean).

Sur cette friche industrielle de l'ex Filature du Moulin, nous engagerons la 2^{ème} tranche de démolition (locaux ASSERVIS) pour édifier le bassin.

La ville a pour objectif de transformer en profondeur cette friche par la construction de 20 à 30 logements en accession à la propriété et une zone d'activité économique artisanale et de services tertiaires.

Sur le secteur de la Grand-Pré en centre-ville, Habitat 70 a acheté en VEFA à un promoteur privé la future Résidence Senior (36 studios). A terme, ce quartier devrait être complètement remodelé après bien des péripéties.

A l'automne, la ville d'Héricourt préparera les travaux d'amélioration et de requalification urbaine de l'entrée de ville, faubourg de Belfort, par le renouvellement des réseaux, assainissement, eaux pluviales, et eau.

La ville s'engage au côté de la CCPH pour l'opération FISAC destinée à conforter et soutenir le commerce local de centre-ville notamment par des actions concrètes de subventions pour aider les commerces à se moderniser, par le soutien à la création de nouveaux commerces : textile homme, fruits et légumes...

Enfin, le dossier de la fibre à domicile (Haut-Débit) avance, la Communauté de Communes a inscrit 740 000 euros (à son budget de fonctionnement) pour adhérer à Haute-Saône Numérique.

La ville se transforme et ces nombreux projets seront cet été menés à bien.

Grâce aux pactes fiscaux engagés entre la commune et la CCPH, les ressources et dotations perçues de l'Etat sont stables depuis 4 ans alors que la plupart des communes ont subi de lourdes pertes.

Cette gestion rigoureuse permet de développer les services, de soutenir le commerce (opération FISAC) d'aider encore plus la vie associative, sportive et culturelle.



Les 10 kilomètres d'Héricourt, le Trail du Mont-Vaudois, La Pluie Vénitienne, la Fête du Pain au Fort du Mont-Vaudois, la Foire de l'Ascension, ont rencontré un beau succès auprès des habitants. Toutes ces réussites témoignent de la vitalité de notre Commune et de l'implication généreuse des habitants dans la vie associative héricourtoise.

D'autres manifestations d'importance sont à venir pour la saison estivale qui arrive, Terrasses de l'Été, Fête de la Fraternité, Festival «Musique et Mémoire», Fest'images, Forum des Associations... Je vous invite à y venir participer nombreux.

Pour la jeunesse, le Centre Socioculturel Municipal Simone Signoret a préparé des animations riches et variées pour donner aux enfants et aux adolescents d'Héricourt la possibilité et les moyens de passer d'agréables vacances.

Bonnes vacances à toutes et à tous.

Bien cordialement

Fernand BURKHALTER
Maire d'Héricourt
Président de la Communauté
de Communes du Pays d'Héricourt

Burkhalter

Directeur de la publication : Fernand BURKHALTER Les articles sont rédigés en collaboration avec les Adjoints, les Conseillers Municipaux ainsi que l'ensemble des personnels des Services Municipaux

Conception, photographies et publicité : Frédéric LOCH

Crédits photos : Bernadette Thevenin – André Aubert – Jacques LODS Photo Couverture : Studio Horsépiant

Impression : Imprimerie Estimprim Montbéliard / Dépôt légal : juin 2017

Un million d'euros pour l'aménagement du Faubourg de Belfort

Les travaux d'aménagement du Faubourg de Belfort débuteront cette année. Leur réalisation, évaluée à un million d'euros, est prévue en plusieurs tranches. Cet aménagement vise à embellir les espaces publics du Faubourg, à sécuriser le cheminement piétonnier et à faciliter la circulation des cyclistes.

Ces travaux d'aménagement concernent le segment routier qui joint le rond-point de la Roseraie au rond point de Brévilliers.

300 000 € pour la reprise du réseau d'eau et du réseau d'assainissement.

La première tranche des travaux qui commencera au second semestre de cette année concerne la reprise du réseau d'eau et la reprise du réseau d'assainissement.

200 000 € seront consacrés à la réfection du réseau d'assainissement. Celui-ci sera divisé en deux sections distinctes, l'une dédiée aux eaux usées l'autre aux eaux de pluie.

L'ancienne canalisation en fonte, autrefois dédiée à la collecte des eaux usées

sera utilisée pour la collecte des eaux de pluie. Une nouvelle canalisation sera installée en parallèle de la précédente et servira à la collecte des eaux usées. Ces travaux fiabiliseront le réseau assainissement et amélioreront le rendement de la station d'épuration.

100 000 € seront investis dans la rénovation du réseau d'eau. Depuis le rond-point de la Roseraie jusqu'à la limite de la commune de Brévilliers, les habitations seront branchées sur la nouvelle conduite d'eau située sur le côté droit de la voie en direction de Brévilliers. Les traverses des réseaux secs seront enfouies tout le long du Faubourg.

Une voirie sécurisée et modernisée

Les crédits nécessaires à la requalifica-

tion de la voirie du Faubourg de Belfort feront l'objet d'une inscription au budget 2018. Cette requalification consistera en plusieurs opérations distinctes :

- La chaussée sera calibrée à 6 mètres de largeur sur toute la longueur de la voie du Faubourg de Belfort.
- Le long des habitations (côté gauche de la voirie en directions de Brévilliers) un trottoir sécurisé d'une largeur 1,50 mètre sera créé pour les piétons et sera adapté à l'usage des Personnes à Mobilité Réduite.
- Des places de stationnement de 2 mètres de largeur, longitudinales à la chaussée, seront créées tout le long du trottoir à intervalles réguliers.
- Des espaces verts plantés d'arbustes et de plantes couvre-sol seront créés entre les places de stationnement et les entrées des habitations.
- Une piste cyclable à double sens de 3 mètres de largeur sera construite du côté droit de la chaussée en direction de Brévilliers.
- Un tourne à gauche franchissable sera créé pour faciliter l'accès à la rue Gustave Eiffel.



Un million d'euros sera consacré à l'aménagement du Faubourg de Belfort. En 2017 une première tranche de travaux d'un montant de 300 000 € sera consacrée à la reprise du réseau d'eau ainsi que du réseau d'assainissement. Les crédits nécessaires à la requalification de l'entrée de ville Faubourg de Belfort feront l'objet d'une inscription au budget 2018.

Maintenir le Cap d'une ville à 10 000 Habitants

Conjuguer le développement économique et le dynamisme de l'habitat sur Héricourt demeure la principale ambition de notre Commune. Maintenir le cap des 10 000 habitants pour notre ville est primordial pour conforter nos services publics et nos services privés marchands.

En 2016, la Ville d'Héricourt a gagné 70 habitants supplémentaires, c'est la seule ville du Département de la Haute-Saône à gagner des habitants. Un terme a ainsi été mis à une légère décroissance de la population constatée depuis quelques années. Tout est mis en œuvre pour maintenir ce cap. Les programmes de construction lancés sur le territoire communal en témoignent.

La Craie, 8 logements de qualité.

Habitat 70 a fait l'acquisition d'une parcelle au lotissement de la Craie pour y faire construire huit logements. Ce projet limité en nombre vise à proposer aux futurs locataires un environnement et un habitat de qualité. Le projet, implanté Impasse Marie-Catherine d'Aulnoy, se distribue sur deux immeubles de quatre logements. Deux places de stationnement seront réalisées par logement comme l'impose le règlement du lotissement de la Craie. Le budget de cette opération est de l'ordre de 1 083 000 € TTC. Le Conseil Départemental de la Haute-Saône apporte une aide de 5 000 € par logement, la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt abonde pour 3 000 € par logement, et la Ville d'Héricourt apporte 2 000 € par logement plus une subvention de 35 000 € pour lancer l'opération. Au total ce projet est subventionné à hauteur de 115 000 €.

La Grand Pré : une nouvelle résidence IDEHA de 14 logements.

L'urbanisation de la Grand Pré se poursuit avec la deuxième tranche de la résidence Organdis. Cette résidence, construite en vis à vis d'un immeuble déjà existant, comporte 14 logements. Les

travaux commencés au mois de février 2016 seront prochainement terminés. En plus d'une subvention de 70 000 €, la Ville a apporté 2 000 € par logement, la CCPH a abondé pour un montant de 3 000 € par logement et le Département de 5 000 € par logement. Au total ce projet a été subventionné à hauteur de 210 000 €. Semblable d'apparence au bâtiment construit à proximité, ce nouvel immeuble est toutefois beaucoup plus performant sur le plan énergétique puisqu'il intègre la nouvelle norme Bâtiment Basse Consommation (BBC). Ce nouveau bâtiment comporte quatre étages. Les logements de type T2, T3, T4 et T5, sont accessibles par ascenseur, et répondent aux normes d'accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR). L'immeuble compte quatorze caves privatives accessibles depuis le hall d'entrée ainsi que quatorze garages.

La Grand Pré : une Résidence Seniors Autonomie de 36 logements.

La construction de la Résidence Seniors

Autonomie commencera cette année sur le site de la Grand Pré. Ce programme est destiné à satisfaire les besoins des personnes âgées de plus de 60 ans qui souhaitent quitter leur logement devenu difficile à entretenir pour vivre en un lieu sécurisé et adapté à leurs capacités physiques. Ce type de résidence permet aux personnes âgées de demeurer dans un environnement géographique familier et évite le déracinement et les ruptures avec la famille. La Résidence Autonomie constitue une solution alternative entre le domicile et l'établissement médicalisé. La Résidence Seniors de la Grand Pré se caractérisera comme un ensemble de logements assortis de services collectifs implantés dans un même immeuble. Ce programme sera composé de 36 logements dont 32 T1bis d'environ 37 m² et 4 T2 d'environ 46 m², tous ces logements seront accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite et les douches seront aménagées à l'italienne.



La Grand Pré : résidence IDEHA

Maintenir le cap des 10 000 habitants pour conforter les services publics et les services privés marchands est au cœur de l'action communale. La construction en 2017 de 58 nouveaux logements à Héricourt participent activement à la réalisation de cet objectif.

Des études seront lancées pour le développement d'un programme privé de lotissement et le lancement d'une opération de 20 à 30 logements sur la filature du Moulin.

Echangeur de Sevenans, les travaux c'est maintenant !

Commencés à l'été 2016, les travaux préparatoires à l'aménagement de l'échangeur de Sevenans sont terminés. Les travaux du nouvel échangeur de Sevenans ont commencé officiellement le 11 mars 2017.



Un chantier qui se déroulera en trois étapes.

Le projet s'articule autour de trois grands aménagements routiers et repose sur une réutilisation optimale des infrastructures existantes afin de rationaliser l'utilisation de l'espace et de limiter ainsi l'impact des nouvelles infrastructures. Programmés sur une période de travaux d'environ trois années, ces aménagements feront l'objet de mises en service successives.

1^{ère} étape,

restructuration des échangeurs RN1019/RD437 (fin des travaux mi-2017).

Le premier aménagement routier se situe au niveau des échangeurs entre la RD437 et la RN1019. Il nécessite deux interventions distinctes :

- création d'un échangeur au nord de la RD437 avec construction d'un giratoire.
- modification de l'échangeur au sud de la RD437 avec maintien du giratoire existant

2^{ème} étape,

Création d'un échangeur A36/RN1019 (fin des travaux mi-2018).

Ce deuxième aménagement constitue le plus grand changement avec la configuration actuelle car il nécessite la réalisation d'une infrastructure entièrement nouvelle. Il consiste à créer un nouvel échangeur autorisant tous les mouvements de circulation entre l'A36 et la RN1019. Long de près d'un kilomètre, ce barreau à double sens de circulation sera composé de plusieurs bretelles à chacune de ses extrémités.

3^{ème} étape,

mise à 2X2 voies RN1019 (fin des travaux début 2020).

Ce troisième et dernier aménagement s'inscrit dans le cadre plus général de la mise à 2 x 2 voies de l'axe RN1019 entre l'A31 (Langres) et la Transjurane suisse A16 (Delle). À l'issue du projet, les usagers bénéficieront d'environ 4 km de tracés supplémentaires à double voie, dont 850 m en tracé neuf.

Un projet ambitieux de 120 millions d'euros.

Le réaménagement de l'échangeur de Sevenans s'inscrit dans le cadre du plan de relance autoroutier signé en septembre 2015 entre l'État et les sociétés autoroutières.

Son financement de 120 millions d'euros est assuré intégralement par APRR en contrepartie d'un allongement de la durée de sa concession. A noter que 4 millions d'euros seront consacrés à l'environnement : reboisement, prolongement du lit de la Douce, compensation des habitats naturels...

Fluidité et sécurité dans le Nord Franche-Comté.

L'aménagement de l'échangeur A36/RN1019 représente une étape-clé dans la vaste opération de mise à 2 x 2 voies de la route nationale entre l'A31 (Langres) et la frontière Suisse (A16). Cette infrastructure apportera une réponse durable aux problématiques de déplacement entre Belfort et Montbéliard, secteur géographique en fort développement.

L'échangeur de Sevenans en chiffres :

120 millions d'euros de budget. – 3 années de travaux.

100 % financement APRR. – 6 communes traversées.

4 kilomètres supplémentaires en 2X2 voies.

10 nouveaux ouvrages d'art.

80 000 véhicules par jour sur l'A36 en 2020 – 586 000 m³ de remblais

27 000 véhicules par jour sur la RN1019 en 2020 – 535 000 m³ de déblais

Pour être informé en direct inscrivez-vous sur le site www.a36.aprr.com

CMPR Bretegnier, l'excellence en matière de santé

Depuis l'année 2015, la fondation Arc-en-Ciel a investi à Héricourt, deux millions d'euros dans l'agrandissement du Centre de Médecine Physique et de Réadaptation Bretegnier (CMPR).

Avec cet investissement conséquent le CMPR Bretegnier est devenu à l'échelle de la Région Bourgogne Franche-Comté un établissement de pointe en matière de rééducation.

Changement de nom.

Le Centre de Rééducation Fonctionnel (CRF) Bretegnier est devenu depuis quelques mois le Centre de Médecine Physique et de Réadaptation Bretegnier (CMPR). Ce changement d'anagramme traduit la volonté d'inscrire dans la modernité la discipline médicale à laquelle se rattache l'établissement à savoir la réadaptation physique des personnes. Le CMPR Bretegnier prend en charge des patients atteints d'affections neurologiques (traumatisme crânien, accident vasculaire cérébral...) relevant de suites de chirurgie orthopédique (traumatologie, amputation, prothèse), ou en état végétatif chronique ou pauci-relationnel.

Un plateau technique à la pointe du progrès médical au service de la réadaptation.

Jeudi 09 février 2017, 400 m² de nouveaux bâtiments ont été inaugurés par Jean-Patrice Peugeot, président de la fondation Arc-en-Ciel, en présence de nombreux invités dont notamment Fernand Burkhalter, Maire d'Héricourt et Président de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt. La construction de ces nouveaux bâtiments a permis de remodeler complètement le plateau technique et de développer l'hospitalisation de jour.

La construction de ces 400 m² supplémentaires a permis la création des activités suivantes :

- Laboratoire d'analyse de la marche, ce laboratoire permet une analyse quantifiée et numérique de la marche. Il est utilisé pour les pathologies neurologiques centrales et l'essai de différents types d'appareillage.

- Arméo Spring, un robot au service de la rééducation : il s'agit d'un robot pour les patients qui souhaitent retrouver la mobilité d'un membre lésé suite à un AVC ou un traumatisme crânien. Cet exosquelette relié à un ordinateur permet d'effectuer des exercices ludiques.

- Isocinétisme, Il s'agit d'un outil qui fournit des mesures objectives concernant l'état et l'évolution du patient et permet de proposer un entraînement adapté.

- Simulateur de conduite, permet d'évaluer les capacités cognitives du patient et les aménagements nécessaires à réaliser suite à un handicap.

- Atelier d'appareillage, le CMPR est spécialisé dans le secteur de l'appareillage. Il dispose d'un atelier d'orthoprothésiste, d'une salle d'essai et d'un

bureau médical afin de réaliser des consultations en partenariat avec des prothésistes extérieurs.

Ce plateau technique très performant compte aussi un centre de balnéothérapie, six salles de kinésithérapie, des salles de sport, d'ergothérapie et d'éducation thérapeutique.

Avec ces travaux d'extension et de modernisation le CMPR Bretegnier est devenu un pôle d'excellence en matière de santé et de prise en charge des patients à l'échelle de la Région Bourgogne Franche-Comté.

Un atout pour notre territoire. Le CMPR Bretegnier apporte aux patients, inscrits dans un parcours de santé, des compétences et un service au-delà des frontières du Pays d'Héricourt. Il occupe une place importante dans les politiques de santé et de cohésion sociale qui sont définies par l'Agence Régionale de Santé (ARS) dans le cadre du contrat local de santé à l'échelle du territoire de l'Aire Urbaine. Malgré les contraintes financières, le CMPR Bretegnier est à la pointe en matière d'innovation et de soins.



CMPR Bretegnier

En 2016, le CMPR Bretegnier a réalisé 47 700 journées et venues dont un quart en Hôpital de jour. Il réalise également 2000 consultations spécialisées par an, et emploie 227 salariés dont 36 infirmières, 18 kinésithérapeutes, 12 ergothérapeutes, 6 médecins, 3 orthophonistes, 3 professeurs APA.

Halte de répit : aider les aidants familiaux

La maladie d'Alzheimer et les maladies qui lui sont apparentées touchent de plus en plus de personnes âgées de moins 60 ans. 17 000 personnes sont affectées par cette maladie en Franche-Comté.



Halte de Répit au CMPR

Une Halte de Répit au Centre de Médecine Physique et de Réadaptation Bretegnier.

Depuis le 10 janvier 2017 une Halte de Répit a ouvert ses portes au Centre de Médecine Physique et de Réadaptation (CMPR) Bretegnier d'Héricourt. Le CMPR a mis à disposition gratuitement une salle au rez-de-chaussée.

Ce lieu d'accueil est destiné aux aidants familiaux qui soutiennent et accompagnent des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'autres maladies neurodégénératives.

L'objectif de cet espace d'accueil non médicalisé est multiple. Tout d'abord il s'agit de soulager les aidants familiaux en créant une dynamique relationnelle afin de lutter contre l'isolement et maintenir du lien social. Pour ce faire des activités sont menées pour per-

mettre aux personnes malades, ainsi qu'à leurs proches qui les soignent, de rompre avec la solitude et vivre des moments de partage et de détente, dans un lieu convivial, avec d'autres couples qui connaissent le même parcours.

Des activités de stimulation pour favoriser l'autonomie.

A Héricourt la Halte Répit fonctionne de manière hebdomadaire chaque mardi après-midi. Des bénévoles formés prennent temporairement le relais des aidants familiaux et proposent des activités d'animation adaptées aux personnes accueillies. Les activités proposées visent à stimuler et restaurer partiellement l'autonomie des malades et améliorer ainsi leur qualité de vie à domicile. Lors de ces rencontres conviviales à la Halte de Répit, les personnes malades peuvent exprimer des émo-

tions, démontrer des aptitudes, perdues depuis longtemps dans le cadre familial. Grâce à ces activités, la personne atteinte de maladie dégénérative prouve qu'elle est encore capable de réaliser des actions par elle-même, retrouver le plaisir de dire : « c'est moi qui le fais ».

France Alzheimer partenaire de la Halte de Répit.

L'association France Alzheimer apporte à la Halte Répit des compétences en prenant notamment à sa charge la formation des bénévoles. A Héricourt, une formation s'est déroulée dans le courant des mois d'avril et mai 2016. Trois bénévoles ont été formés et animent pour l'instant ce nouveau lieu d'accueil toutefois l'objectif est de fonctionner avec cinq ou six personnes.

Témoignage

Véronique Didelot n'a pas hésité. Depuis le mois de janvier 2017 elle est bénévole à la Halte Répit d'Héricourt. Mère de famille d'Héricourt elle a été retenue par la plateforme. « Je n'ai pas hésité une seconde. Halte Répit est une des seules associations où j'ai pu trouver de l'écoute. Ça m'a convenu tout de suite. »



Véronique Didelot

Le CMPR Bretegnier a mis à disposition de la Halte Répit la salle d'éducation thérapeutique (niveau 0) pour l'accueil des familles touchées par la maladie d'Alzheimer. Les rencontres ont lieu les mardis de 14h à 17h.

Renseignement : 03 81 99 79 13

Tarif 1 € pour un aidant seul et par après-midi.

Agir pour la santé et le bien-être de tous

Le 14 décembre 2016 la Commune d'Héricourt et l'Agence Régionale de Santé (ARS) se sont engagées contractuellement dans un Plan d'Actions Local de Santé (PALS). Ce projet fédérateur vise à créer une dynamique de santé cohérente et coordonnée à l'échelle locale.

Les actions du PALS de la Commune d'Héricourt portent sur la pénurie en matière de médecins généralistes, la prévention et la santé environnementale. Un espace avec des problématiques particulières.

Le territoire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt manque de médecins généralistes, de chirurgiens-dentistes, d'ophtalmologistes, de kinésithérapeutes... Le Pays d'Héricourt connaît aussi une surmortalité globale, de pathologies alcool-tabagiques majorées et de surmortalité en relation avec les pathologies néoplasiques (poumons et voies aéro-digestives supérieures (VADS) en lien avec l'abus d'alcool et de tabac. Aussi plusieurs facteurs impactant la santé sont présents sur notre territoire : qualité de l'air (particules fines, radon et allergies liées à l'ambrosie) et alimentation. Compte tenu de la perspective d'un Contrat Local de Santé sur le périmètre du Pôle Métropolitain Nord Franche-Comté, l'ARS et la Ville se sont engagées dans un contrat à court terme sur le périmètre de la Ville.

Les objectifs du Plan d'Actions Local de Santé

Le Plan d'Actions Local de Santé a pour objectif l'installation de nouveaux médecins, de nouveaux services et l'implantation de nouveaux équipements mais aussi de promouvoir les comportements individuels favorables à la santé. Ce plan vise également à sensibiliser les acteurs à l'amélioration de la qualité de l'eau, de l'air et de l'alimentation comme facteur de santé. Les campagnes de dépistage du cancer du sein (Octobre Rose) et du cancer colorectal (Mars Bleu) seront davantage relayées, car il est nécessaire d'augmenter le nombre de dépistage pour réduire la mortalité.

Lutter contre la désertification médicale

Des projections laissent entrevoir dans un avenir à cinq années la baisse à Héricourt du nombre de médecins généralistes. Dans le périmètre de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt il demeure 18 médecins dont un tiers ont plus de soixante ans. Pour lutter contre la désertification médicale et favoriser l'installation de nouveaux médecins, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité la création d'une bourse communale à destination d'étudiants en médecine en 4^{ème} et 5^{ème} année. Cette bourse sera versée en contrepartie de leur engagement de s'installer à Héricourt à la fin de leur cursus. L'enjeu est d'inciter des internes à effectuer leurs stages en médecine générale à Héricourt afin de favoriser plus tard leur installation. Coline Houbre est la première bénéficiaire de cette bourse. Héricourtoise, étudiante en 5^{ème} année de médecine à Besançon, elle percevra une aide de 600 € par mois du 1^{er} janvier 2017 jusqu'au 31 octobre 2019.



Un Plan d'Actions Local de Santé a été mis en place sur notre territoire. Ce dispositif a permis la création d'une bourse d'étude pour des étudiants en médecine afin de les encourager, au terme de leurs cursus, à s'installer à Héricourt. Ce plan vise aussi à renforcer toutes les formes de dépistage du cancer pour en réduire la mortalité.

BUDGET COMMUNAL 2017

Le Budget de fonctionnement s'établit 10 338 184 €. Les dépenses réelles de fonctionnement diminuent de 5 %, les recettes réelles de fonctionnement sont, quant à elles, quasiment stables. L'autofinancement ainsi dégagé s'établit à 1 957 538 €, supérieur de 300 000 € à l'autofinancement 2016.

LES 5 CLEFS DE LA DYNAMIQUE COMMUNALE

1. Gel de la fiscalité conjuguée de la Ville et de la CCPH par une baisse des impôts communaux de l'ordre de 80 000 €.

La nécessité pour la CCPH de recourir au levier fiscal pour le financement du haut débit conduit la Commune d'Héricourt à réduire dans les mêmes proportions les taux d'imposition des trois taxes afin de ne pas augmenter la pression fiscale sur le contribuable héricourtois.

La progression de 7.53 % des taux de la CCPH amène la Commune d'Héricourt, en application des règles de lien entre les taux, à diminuer les taux de la Taxe d'Habitation et du Foncier Non Bâti de 5.05 % et celui de Foncier Bâti de 0.70 %.

Concernant la Taxe d'Habitation, les taux de la Ville et de la CCPH s'appliquent sur des bases d'imposition différentes ; la valeur locative de la CCPH étant diminuée d'un abattement général à la base de 341 €. Ainsi les bases notifiées pour la ville d'Héricourt en 2016 s'élèvent à 9 952 126 € contre 8 687 813 € pour la CCPH.

2. Stabilisation des dépenses de personnel corrélée à une hausse des avantages sociaux consentis.

La nécessaire maîtrise de notre masse salariale conduit la Commune à stabiliser le ratio des « frais de personnel / dépenses réelles de fonctionnement » à la même hauteur que sur l'exercice 2016, soit environ 53 %. A ratio constant, la prévision intègre néanmoins les évolutions statutaires liées aux avancements d'échelons et de grades du personnel communal (14 000 €) ainsi que les décisions prises au niveau national qui impactent directement notre masse salariale (50 000 €) : revalorisation du point d'indice, réforme du protocole parcours professionnels, carrières et rémunérations (PPCR) et augmentation des cotisations de la CNRACL (+0.05%) et du Centre de Gestion (+0.10 %).

3. Mutualisation vertueuse qui conforte la dynamique communale de la ville centre par un renforcement des services publics locaux et intercommunaux :

3ème gymnase, nouveau bassin d'apprentissage, maison de santé. La volonté politique de faire supporter aux 20 000 habitants de la CCPH les charges des équipements à vocation intercommunale a conduit à partir de 2011 au transfert de la crèche, de la médiathèque et récemment de l'école de musique. La dynamique en la matière se poursuit avec le renforcement de l'offre de service dans le domaine sportif avec la construction d'un troisième gymnase et du futur bassin d'apprentissage de la natation, ou encore d'un point de vue social avec la réalisation d'une maison de santé (acquisition par la ville de 80 m2 pour la création d'une plate-forme d'accueil de médecins spécialistes).

4. Progression des revenus du domaine locatif, d'activité et de délégation de service public (90 000 €) :

Le programme de rénovation de logements communaux initié en 2016 a permis de remettre sur le marché de la location des logements supplémentaires (20 000€). La progression du rendement des activités économiques permet un gain financier de l'ordre de 35 000 €. Enfin, la perception des recettes liées à l'activité des services délégués fait état de 35 000 € de recettes supplémentaires. Il est par ailleurs à noter l'inscription du reversement au budget général de l'excédent du budget bois à hauteur de 52 260 €.

5. Baisse du prix des services publics locaux communaux et intercommunaux :

-15% OM et -4.2% sur le prix de l'eau. Le calcul retenu est établi sur la base d'une consommation annuelle de 120 m3 pour l'eau et sur la base d'une présentation mensuelle du bac pour les ordures ménagères, ce qui représente plus de 70 % des usagers.

Maintenir le CAP des 10 000 habitants : Accélérer les programmes de construction de logements locatifs et pavillonnaires

Le maintien de notre population au dessus du seuil de 10 000 habitants est fondamental. En effet, ce seuil conditionne d'une part le volume de la DGF mais surtout la DSU qui est une dotation essentielle décidée par l'Etat au bénéfice des villes pauvres. La priorité donnée à l'habitat sur notre territoire depuis plusieurs années sera encore confortée en 2017.

800 000 euros d'investissements directs de la collectivité pour l'HABITAT

La Ville apportera un concours financier de 172 000 € pour la construction de trois programmes collectifs d'habitat :

La résidence Organdis de 14 logements (IDEHA) qui sera ouverte en juillet 2017 (solde de 49 000 €)

L'ouverture du chantier de **La Craie** par Habitat 70 pour **8 logements**, soit 2 résidences de 4 appartements (51 000 €)

PROGRAMME PREVISIONNEL VOIRIE 2016

1 Carrefour Faubourg de Montbéliard / rue de la Libération : Réfection sur chaussée

2 Faubourg de Montbéliard : Création regards de chaque côté du dos d'âne

3 Rue du 47^{ème} RA - Devant entreprise SOUCHIER : Création d'un trottoir

4 Rue du 47^{ème} RA : Réfection de chaussée (décalage voirie pour sortie entreprise Fives Cinetic)

5 Rue du 47^{ème} RA - Devant CCPH : Réfection d'un trottoir

6 Rue Nelson Mandela : Réfection chaussée (reliquat 2016)

7 Rue Pierre et Marie Curie (côté cimetière) : Réfection chaussée (reliquat 2016)

8 Rue Pierre et Marie Curie - Côté Fbg Belfort : Réfection chaussée - (reliquat 2016)

9 Rue de la Tuilerie : Réfection chaussée - (reliquat 2016)

10 Avenue du Mont-Vaudois : Réfection chaussée

11 Rue Maurice Ravel + 3 Impasses : Réfection chaussée

12 Rue du 11 Novembre - Centre Signoret : Réfection de la cour en BF (côté minibus)

13 Rue du Docteur Gaulier :

Réparation fissure importante au milieu de la chaussée

La création **d'une résidence seniors autonomie, soit 36 studios** sur le secteur de la **Grand Pré** pour un coût global de 3 millions, avec une participation de la Ville à hauteur de 72 000 €

Nous lancerons en 2017 les acquisitions foncières pour l'ouverture de deux nouvelles opérations Faubourg de Belfort, en périphérie d'Héricourt et divers pour 400 000 €, dont le financement sera assuré par l'emprunt.

Enfin en 2017, nous concrétiserons l'achèvement de la CRAIE 1 :

- par le soutien au portage par un opérateur social de 6 pavillons locatifs (120 000 €)

- par le soutien apporté à HABITAT 70 pour la réalisation de 5 pavillons individuels (PSLA) : 100 000 €

En dernier lieu, en liaison avec la CCPH, les esquisses d'urbanisme seront réalisées pour l'émergence d'un programme résidentiel en accession à la propriété sur le secteur de la Filature du Moulin.

Engagement du très haut débit à Héricourt

En lien avec la CCPH, l'adhésion à Haute-Saône Numérique sera concrétisée. Cette adhésion implique au préalable le retrait par le conseil départemental de la compétence numérique confiée au SMAU.

Agenda d'accessibilité 500 000 €

Le plus important dossier au titre de l'accessibilité concernera la Mairie pour un coût total de travaux de 300 000 € TTC. Un crédit de 250 000 € TTC est inscrit pour les autres bâtiments dans le respect de l'agenda d'accessibilité : Ecole Borey, salle Wissang, CCAS, Centre Signoret, Roseraie, services techniques, maternelle des Chenevières, maternelle Jules Ferry, salle du Moulin à Bussurel, tribunes et vestiaires du Mougnot.

300 000 euros pour les bâtiments scolaires

La rénovation des toitures terrasses de l'école maternelle Louise MICHEL constitue le plus gros programme d'investissement sur les bâtiments scolaires avec l'inscription d'un crédit de 219 600 €.

Aménagement du Faubourg de Belfort

Les travaux d'aménagement du Faubourg de Belfort, évalués à environ 1 000 000 € débiteront sur cet exercice par la réalisation d'une première tranche de travaux consacrée à la reprise du réseau d'eau (100 000 €) ainsi que du réseau d'assainissement (200 000 €). Les crédits nécessaires à la requalification de l'entrée de ville Faubourg de Belfort feront l'objet d'une inscription au budget 2018.

Les investissements en faveur du patrimoine historique

Le patrimoine historique ne sera pas en reste avec l'inscription d'un crédit de 260 000 € :

- Fort du Mont Vaudois : 42 000 €

- Tour Gigotte 114 000 €

- Remplacement du chauffage du Temple : 25 860 €

- Réfection couverture et zingueries de l'Eglise : 72 000 €

- Réparation zinguerie Musée Minal/Rotonde Est : 4 700 €

Espaces verts et équipements techniques :

L'embellissement des espaces publics et leur entretien demeure une préoccupation de première importance :

Remplacement arbres en ville programme annuel : 15 000€

Les Vignes aide mise aux normes eau et assainissement : 15 000€

Talus de la gare confortement des travaux précédents : 4 500€

Végétalisation d'espaces minéraux programme zéro phyto : 5 000€

Matériel zéro phyto : 10 000€

Balayeuse voirie avec brosse désherbage : 175 000€

Remplacement tracteur : 65 000€

Tondobalais : 24 000€

Remplacement tondeuse autoportée : 25 000€

Santé et Affaires Sociales :

Achat en VEFA d'un plateau technique au sein de l'extension de la Maison de Santé pour l'accueil de médecins spécialistes en particulier des permanences de l'Hôpital de Belfort pour un montant de 192 000 €

Actions prévues dans le cadre du Plan d'Action Locale de Santé avec notamment le versement d'une bourse à une étudiante en médecine ainsi que les crédits nécessaires au financement d'une seconde bourse pour un montant de 19 000 €

Education :

1 638 887 € sont inscrits au budget en section fonctionnement pour l'éducation dont :

- 896 365 €, frais de personnel

- 189 484 € de transports scolaires,

- 45 000 € de fournitures scolaires,

- 30 000 €, enseignement privé.

Jeunesse et activités socioculturelles :

582 921 € sont affectés aux dépenses de fonctionnement de ce poste dont 368 730 € de frais de personnel. L'Etat, le Conseil Départemental de la Haute-Saône et la CAF subventionnent à hauteur de : 224 856 €

Ces ressources permettent de financer les activités du Centre Socioculturel Simone Signoret comme par exemple les centres de loisirs sans hébergement, les animation péri et extra scolaires pour les plus de 12 ans, la vie des clubs et les Actions Jeunesses Citoyennes.

Equipements Sportifs :

49 996 € sont budgétés pour l'entretien et l'amélioration des équipements sportifs de la Commune :

- Agrès parcours vitalité signalétique : 12 000 €

- Rénovation piste athlétisme Mougnot : 13 800 €

- Abris officiels Mougnot : 800 €

Au quartier Pologne, un city-stade est programmé pour un montant de 183 300 €.

PROGRAMME PREVISIONNEL VOIRIE 2016

14 Carrefour rue du 11 Novembre /Rue de la 5^{ème} DB : Réfection enrobé cheminement piétons

15 Rue Gremillot : Création places de parking

16 Blocs Bretegnier rue Gaulier : Création places de parking

17 Rue Léon Blum :

Réfection trottoirs de la rue Schwetzer à la rue Curie (côté gauche)

18 Rue de la 5^{ème} DB : Aménagement parking école G. PARIS (fin 2017)

19 Rue Courbet : Création de places de parking

20 Rue de Verlans - Byans : Création d'un regard devant

21 Rue du Touvet :

Réfection de chaussée (de la rue de St-Valbert au pont de la D 483)

22 Rue des Vanney - BUSSUREL :

Réparation accotements (entre barrière de sécurité et Lizaine)

23 Rue des Copris - BUSSUREL : Prolongement trottoir

24 Diverses rues : Tampons à réparer

Repas Rock'n Roll pour les Seniors

Organisé en l'honneur des plus de 65 ans, le repas des seniors s'est déroulé samedi 18 mars 2017 dans une ambiance Rock'n Roll. Une rencontre festive au rythme endiablé qui a ravivé les souvenirs de toute une génération.



La Cavalerie. Alain Parcellier fait le service.

653 personnes âgées de plus de soixante-cinq ans se sont inscrites cette année au repas organisé en leur honneur. Un repas marqué du signe des années 60, ambiance Rock'n Roll et Yé-Yé...

Ambiance Rock'n Roll et Yé-Yé.

« Les années 60 » le thème retenu de cette journée a été choisi par les agents du CCAS. Approuvé et validé par le Maire, Fernand Burkhalter, les services festivités, techniques et environnement ont travaillé de concert pour que tout soit prêt le jour de la manifestation. Tous se sont appliqués avec professionnalisme et ont ainsi permis aux convives la possibilité de

profiter de toutes les conditions pour vivre une belle journée.

Le décor rétro, inspiré des années 60, a été fort apprécié des participants. L'animation a été confiée à la formation musicale Calypso qui a fait danser les invités de la Commune sur des airs de Johnny Hallyday, Dalida, Michel Delpech et autres standards de l'époque.

Un service assuré par 35 bénévoles

Le repas de cette manifestation a été préparé par le traiteur Malugani de Voujeaucourt. Le coût de ce repas tout compris a été de 31 €. Le service a été assuré par 35 bénévoles, volontaires et élus. Coordinés par Maryse Girod, Adjointe aux affaires

Sociales et Sylvie Canti, Conseillère Déléguée aux personnes âgées, la brigade des volontaires s'est activée toute la journée pour le bien-être des convives. Dans son discours inaugural, le Maire a exprimé tout le bonheur qu'il éprouvait, à accueillir à la Cavalerie, les Seniors d'Héricourt. Il a souhaité aux convives une excellente journée, avec beaucoup de plaisir et de joie. Aussi le Maire a félicité les bénévoles et les élus qui se sont chargés du service ainsi que le personnel du CCAS, et des services de la Commune, qui ont travaillé à l'organisation de cette manifestation. Etaient présents deux infirmières et un agent de sécurité pour rassurer les plus anciens et intervenir le cas échéant.

Les doyens de cette agréable journée ont été, Micheline Soittoux et Raymond Broquet. Tous deux ont été chaleureusement félicités par le Maire et Maryse Girod. Tous deux ont reçu un cadeau de la part du Maire.

Un colis festif pour les seniors absents

Toutes les personnes âgées de plus de 70 ans, et qui n'ont pu se rendre au repas organisé par le CCAS, ont été invitées à venir retirer un colis les 12 et 13 avril 2017 au Centre Socioculturel Simone Signoret. Le Maire, Fernand Burkhalter, Maryse Girod, l'Adjointe aux Affaires Sociales, Sylvie Canti, Conseillère déléguée aux personnes âgées ainsi que d'autres élus du Conseil Municipal ont accueilli durant ces deux journées tous les bénéficiaires de ce colis. Les r cipiendaires ont  t  re us avec une petite collation et ont eu tout le loisir d' changer avec les  lus. Au total 707 colis ont  t  distribu s.

Le traditionnel repas organisé par le CCAS à l'attention des seniors s'est déroulé le samedi 18 mars 2017 à la Cavalerie. 653 personnes ont participé à cette manifestation. Le repas s'est déroulé dans une ambiance « années 1960 ». Le service a été assuré par 35 bénévoles, volontaires ou élus. Le coût du repas par personne s'est élevé à 31 €. Pour les absents âgés de plus de 70 ans, un colis a été distribué les 12 et 13 avril 2017.

Ouverture d'un Point d'accès au Droit

Le Conseil Départemental d'Accès au Droit (CDAD) est un groupement d'intérêt public présidé par la Présidente du Tribunal de Grande Instance de Vesoul. Le CDAD a décidé de l'ouverture d'un Point d'Accès au Droit à Héricourt.



Le Point d'Accès au Droit (PAD) est ouvert à Héricourt depuis le mercredi 26 avril 2017, il permet d'entretenir une grande proximité avec les citoyens et favorise l'accès au droit pour tous.

Les principaux objectifs qui motivent à la réalisation d'un futur PAD à Héricourt

L'objectif affiché est de proposer un accès au droit le plus élargi possible qui touche toutes les catégories sociales : jeune, personne âgée, actif, inactif, Il s'agit d'offrir un service juridique gratuit, de proximité, adapté aux besoins de chacun.

Ce point d'accès au droit héricourtois fournirait à la ville un appui complémentaire et attractif en sus des associations déjà présentes dans la collectivité.

Le PAD un lieu d'information juridique efficace pour les habitants d'Héricourt.

Ce point d'accès au droit permet par conséquent, à toute personne de bénéficier, confidentiellement et gratuitement :

- d'une information générale sur ses droits et obligations,
- d'une orientation vers les administrations ou associations compétentes,
- d'une aide dans l'accomplissement des démarches administratives ou juridiques,
- de consultations juridiques gratuites auprès d'avocats, de notaires et d'huissiers.

Tous les thèmes de la vie peuvent être abordés : droit de la famille, des contrats, des successions, du travail, du logement, du surendettement, des étrangers ou encore droit rural et droit pénal.

Aussi l'ouverture d'un point d'accès au droit à Héricourt facilite l'accès au droit à une population toujours plus élargie mais aussi aux personnes les moins mobiles qui ne peuvent se déplacer sur les autres PAD compte tenu de leur âge, de leur vulnérabilité ou de leur handicap.

Les permanences sont tenues par un agent d'accès au droit ou par une assistante de justice. Le rôle de ces agents est d'analyser le problème soulevé, d'y apporter une réponse, une information sur une procédure, une orientation vers l'organisme compétent et, en cas de conflit et si la situation le permet, de proposer un mode alternatif de règlement des conflits auprès d'un conciliateur de justice.

L'agent chargé du point d'accès au droit d'Héricourt sera pris en charge par le CDAD 70

Marie-Pierre Casanova, Présidente du Tribunal de Grande Instance de Vesoul et Fernand Burkhalter, Maire d'Héricourt, ont présenté lors d'une conférence de presse en Mairie le 23 mai 2017, les objectifs du PAD nouvellement créé.

Monsieur DELVARRE, juriste tiendra une permanence les deuxième et troisième mercredis du mois au CCAS à Héricourt au 45 de la rue du Général de Gaulle.

Horaires :

9H00 - 12H30 / 13H30 - 17H30

Tél : 03 84 36 87 70

Méga Loto du Fort du Mont-Vaudois

L'Association des Amis du Fort du Mont Vaudois a organisé, Samedi 11 mars 2017, à la Cavalerie, un Méga Loto. Organisée chaque année, cette manifestation constitue la première ressource financière de l'association.



Une Association au service du Patrimoine

L'Association des Amis du Fort du Mont Vaudois a été créée en 2003 lorsque le Fort est devenu propriété de la Ville d'Héricourt. Les statuts de l'Association précisent que son but est de préserver, valoriser et promouvoir auprès de tous les publics le site du Fort du Mont-Vaudois. Dès sa création, l'Association a suscité de l'engouement qui jusqu'à ce jour ne s'est jamais démenti. Pour l'heure l'association des Amis du Fort du Mont Vaudois est présidée par Gérard Blanchenoix et compte plus de 180 adhérents. Chaque mercredi une vingtaine parmi eux s'activent à l'entretien et à la rénovation du Fort et une soixantaine participent activement à toutes les manifestations organisées sur le site ou en centre ville.

Une association structurée au fonctionnement efficace.

L'association est bien structurée et pour en optimiser son fonctionnement plusieurs commissions ont été installées. La commission Visites a pour but de permettre à un maximum de visiteurs de parcourir et découvrir en toute sécurité les 5 hectares du Fort. Du 1^{er} avril au 31 octobre, chaque premier mercredi du mois, une visite est organisée. La commission Histoire travaille à la recherche de documentation afin de conduire les travaux de rénovation dans le plus grand respect de l'architecture des lieux. La commission Musée travaille au rassemblement d'objets dans une ancienne chambrée aménagée en petit musée de façon à présenter la vie du Fort lorsque celui-ci était encore militarisé. La commission

Convivialité travaille à l'image et à l'attractivité de l'association auprès du public lors d'événements auxquels elle participe, journées du Patrimoine, Saint Nicolas... La commission Loto se charge de l'organisation du loto annuel de l'association. Le Méga Loto du Fort est la principale ressource financière de l'Association, avec les bénéfices dégagés lors de cette manifestation des travaux d'entretien et de rénovation peuvent être entrepris et du matériel acheté.

Plus de 700 personnes au Méga Loto du Fort.

Comme chaque année une importante logistique a été mise sur pied pour l'organisation de cette manifestation de grande ampleur. Une quarantaine de bénévoles se sont activés durant plusieurs semaines pour en assurer le succès. Le Méga Loto du Fort du Mont Vaudois a eu lieu Samedi 11 mars 2017 à la Cavalerie. Les parties ont commencé à 20h00 précisément et se sont terminées aux environs de 2h00 du matin. Plus de sept cents personnes ont participé à cette belle soirée et ont disputé les 16 parties de 3 quines dont 4 parties étaient avec « voisins gagnants ». De nombreux lots étaient à gagner dont notamment une semaine en appartement à Saint-Cyprien pour 4 ou 5 personnes, 2 téléviseurs LCD, un ordinateur portable, un smartphone, une tablette numérique, des bons d'achat, des lots gastronomiques, et plus de 70 lots. Pour celles et ceux qui ont eu à souffrir d'un petit creux, une buvette et un service petite restauration étaient à leur disposition.

L'Association des Amis du Fort du Mont Vaudois existe depuis 2003. Elle compte à ce jour plus de 180 adhérents. L'association s'active à la préservation, la valorisation et la promotion du Fort auprès de tous les publics. Le Méga Loto du Fort du Mont Vaudois constitue la principale ressource financière de l'Association. Pour adhérer et pour toutes demandes de renseignements concernant les visites consulter le site : <https://www.fort-montvaudois.com/contact-acces>

Héricourt s'habille aux couleurs de Venise

Samedi 15 et dimanche 16 avril 2017, l'association « Pluie Vénitienne » a organisé à Héricourt la neuvième édition de son Carnaval Vénitien. Deux journées festives durant lesquelles plus de 160 costumés ont paradé dans les rues de la Cité.

Le programme de ces deux journées s'est déroulé sur plusieurs sites distincts, la Cavalerie, la Tour Château, le Musée Minal et la Roseraie.

Un peu d'Histoire...

Le Carnaval de Venise est une fête traditionnelle née au Moyen-Age, mentionnée la première fois en 1094 dans un édit du doge de Venise, Vitale Falier. Elle commence habituellement 10 jours avant le Mercredi des Cendres et se poursuit jusqu'au Mardi Gras. Cette année la fête a eu lieu du 18 au 28 février 2017. Fête rituelle, le

carnaval assure la cohésion civique et politique de la cité vénitienne. Le premier but du Carnaval était d'abolir les contraintes sociales habituelles, le riche devenait pauvre et vice versa... Le port du costume permettait une liberté jusqu'alors inconnue et les individus pouvaient transgresser certaines règles. Progressivement la fête évolua et visa à affirmer par le faste, le rang et la puissance de la République Vénitienne face aux cités-états concurrentes que sont Gènes, Milan et Florence.

C'est à partir du XVII^{ème} siècle que le

mythe du Carnaval de Venise s'est répandu dans toute l'Europe et c'est l'image du XVIII^{ème} siècle et l'époque baroque qui nous est la plus familière, à cette époque le Carnaval pouvait durer jusqu'à six mois. Réintroduit officiellement à Venise en 1980, la Carnaval est devenu un événement touristique majeur à l'échelle mondiale.

Des costumés passionnés.

A Héricourt, cette édition 2017 a vu défiler plus de 160 costumés. Animés par la passion, une quinzaine de couturières de l'association « Pluie Vénitienne », consacre des centaines d'heures à la confection des costumes des 33 festivaliers héricourtois. Expertes, elles réalisent tous les éléments qui composent une tenue, lingerie, robes pantalon, chapeaux, bijoux... Un travail d'une année à raison de deux jours par semaine les lundis et jeudis après-midi

Deux journées très animées.

Comme lors des précédentes éditions, le public est venu nombreux et s'est enthousiasmé à voir les costumés déambuler sur le parvis du Château. Au Musée Minal une exposition de photographies et de peinture a ravi les visiteurs. Le vol de la colombe a comme de coutume suscité beaucoup de joie et d'émotion. Ce vol est l'événement qui traditionnellement marque le début du Carnaval. Créé au milieu du XVI^{ème} siècle, ce vol était le vol palpitant d'un invité secret de la ville de Venise qui se lançait du clocher de San Marco jusqu'au centre de la Place.



Centre Municipal Simone Signoret

Vivre ensemble, des activités, des animations !

LES CLUBS

Des idées pour occuper son temps libre, envie de pratiquer une activité manuelle, créative, artistique, sportive... le Centre Municipal vous invite dès la rentrée à essayer les activités qui vous intéressent :

LES ACTIVITES REGULIERES :

- Dentelle aux fuseaux
- Art Floral
- Patchwork / de fils en tissus
- Poterie / sculpture
- Marqueterie de bois et de paille
- Scrapbooking
- Théâtre
- Hip Hop / Break Dance
- Zumba Gold
- Anglais (débutants, base, confirmés)

- Arts Plastiques
- Peinture sur bois
- Renforcement musculaire masculin

LES ACTIVITES PONCTUELLES OU STAGES DECOUVERTE :

- Journée découverte scrapbooking
- Journée de rencontres « dentelle aux fuseaux »
- Paus'ciné

Certaines d'entre elles sont également accessibles aux enfants et adolescents...

- Hip Hop / Break Dance
- Zumba kids

Le Centre Municipal vous dévoilera ses nouveautés, à la rentrée, soucieux de toujours étoffer son programme en y intégrant des activités qui suivent les tendances et vos centres d'intérêt.



UN NOUVEAU POINT NUMERIQUE CAF A HERICOURT

Prochainement :

La Caisse d'Allocations Familiales de Haute-Saône développe l'utilisation des outils numériques et déploie dans tout le département des points numériques.

L'allocataire pourra donc se rendre prochainement au Centre Municipal Simone Signoret pour accéder, en toute autonomie, gratuitement et rapidement au site caf.fr.

S'il le souhaite, un accompagnement lui sera proposé par le biais d'un conseiller de service ou du personnel formé concourant à l'accueil de la structure.

Il suffit de se munir de son numéro d'allocataire et son mot de passe pour consulter son compte, vérifier ses paiements de prestations, imprimer une attestation, compléter ses coordonnées ... l'allocataire peut également demander à être appelé directement sur son téléphone personnel par un conseil en fixant un rendez-vous.



UN ADULTE RELAIS A VOTRE ECOUTE !

Un agent de la Ville a été nommé médiateur pour assurer le lien entre les services de la Ville, les institutions locales et vous. Présent du mardi au samedi (14h00/18h00), au quartier des Chenevières, il est votre interlocuteur privilégié pour vous aider à :

- remplir les formulaires (retraite, cmu, rsa...)
- afin de faciliter le traitement des dossiers,
- connaître vos droits et devoirs : travail, consommation, retraite, santé,

- vous orienter vers les services compétents en fonction des démarches que vous souhaitez entreprendre,
- répondre à vos questions pour les sujets ayant trait à la vie quotidienne, ou bénéficier d'un interprétariat.

16^{ème} Fête de la Fraternité

Vendredi 14 juillet 2017 de 11h30 à 18h00, Tour du Château et Musée Minal. Manifestation organisée par les bénévoles du monde associatif héricourtois, les comités de quartiers, les bonnes volontés et avec le soutien de la Ville d'Héricourt.

11H30 OUVERTURE DE LA FÊTE :

Lancement de la manifestation dès 11h30 en présence de Monsieur le Maire, les élus, les partenaires et toutes les bonnes volontés qui s'impliquent chaque année pour que cette journée soit un moment chaleureux fait de partage, de tolérance où les valeurs de la République sont mises à l'honneur. Pour cette édition, de nouvelles activités seront proposées : des expositions interactives, des histoires de vies, la femme mise à l'honneur avec une attention particulière pour Madame Alexandra Herrgott qui a consacré beaucoup de temps et d'énergie pendant des années à l'organisation de cette manifestation. Une fois encore, les comités de quartier se sont mobilisés.



LE DEROULEMENT

A partir de 11H30

Apéritif offert par la Municipalité.

Le repas sera tiré du sac ou acheté sur place.

Boissons, glaces et crêpes à la vente



DE 13H30 À 18H00 :

Toutes les activités sont gratuites et non stop :

- Atelier de coiffure, de maquillage, poterie, manèges, balade en poneys, tir à l'arc, roller, handibasket, Arts plastiques...
- Exposition interactive de sensibilisation sur l'alimentation à faire en famille et la prévention routière,
- Des jeux en bois géants, la traditionnelle pêche aux canards ...
- Des groupes de danses et de musique sur la scène.

Cette journée est organisée avec le soutien de la Ville, du Collège Saint-Joseph, des Paroisses, des associations Spéléo et marche qui nous ouvrent leurs portes, les comités de quartier et le monde associatif héricourtois.



Fête de la Fraternité, 14 juillet 2015

Fest'Images 8^{ème} édition Samedi 26 Août 2017 de 14h00 à 18h00

Samedi 26 Août 2017 De 14h00 à 18h00

Fest'images est attendue par les résidents du quartier des Chenevières et les habitants de la Ville. Cette manifestation est devenue un événement incontournable. Cette huitième édition sera l'occasion de se divertir autour de nombreuses animations musicales et jeux pour enfants qui seront proposés tout au long de la journée.

Venez partager un moment convivial avec des jeux pour petits et grands

Fest'Images, Quartier des Chenevières



La Dentelle aux Fuseaux

Le Musée Minal a accueilli, du 18 au 26 mars 2017, une exposition consacrée à la Dentelle aux Fuseaux. Organisée par Lucette Boulanger, cette rétrospective a présenté les réalisations de huit dentellières venues de Franche-Comté et des Vosges.



Lucette Boulanger (à droite) et les exposants

La Dentelle au Fuseau c'est quoi ?

La dentelle aux fuseaux est une technique manuelle traditionnelle qui est utilisée en décoration vestimentaire. Elle consiste à tisser des pièces délicates telles que des napperons, des mouchoirs ou des broderies en dentelle faites à la main. La dentelle au fuseau est réalisée à partir de fil enroulé sur des fuseaux que l'on brode à partir d'un modèle réalisé sur un carton ou un carreau (métier à dentelle) qui sert de patron.

Histoire de la Dentelle aux Fuseaux

La dentelle aux fuseaux est apparue à la Renaissance en Italie et plus particulièrement à Venise. Les nobles pour se distinguer du commun des mortels souhaitaient voir décorer les bords des manches de leurs vêtements. Cette technique s'est

ensuite généralisée à travers l'Europe puis le Nouveau Monde. En France, la plupart des premières dentelles ont d'abord été importées d'Italie et de Flandres. En 1665, par mesure économique, Colbert décida d'interdire l'importation de la dentelle et fonda des manufactures royales. Au XVIIIe siècle, 20 000 dentellières manient les fuseaux en Normandie, 40 000 dans le Nord-Pas-de-Calais, et plus de 100 000 dans la Région du Puy en Velay. La noblesse et le clergé sont à cette époque couverts de dentelles. Le XIXe siècle et la Révolution industrielle voient l'apparition des métiers mécaniques, commence alors le déclin de la dentelle faite à la main.

Une exposition riche et colorée.

Talenteuses et créatives les huit dentellières exposantes ont présenté au public des centaines de créations, des broderies, des napperons, des

tableaux reproduits avec fil et broderie de couleurs, des bijoux, des habits, des fleurs, des colliers... La dentelle caresse tous les domaines. La production est infinie car tout est possible à faire en Dentelle aux Fuseaux. Les visiteurs ont eu tout le loisir de faire connaissance avec cette discipline et les plus ambitieux ont eu la possibilité de s'initier à cette discipline artisanale ancestrale. L'Atelier Découverte de l'Association Héricourt Patrimoine Historique a présenté en plusieurs panneaux l'histoire de la Dentelle aux Fuseaux. Grâce à cette exposition les habitants du Pays d'Héricourt ont pu découvrir un vieux métier qui a fait la richesse de notre Pays et la fierté de notre artisanat.

Un atelier de Dentelles aux Fuseaux au Centre Simone Signoret

Lucette Boulanger s'intéresse à l'histoire et à la conception de ces magnifiques tissus depuis une quinzaine d'années et comme elle le répète à l'envi elle vit, dort, pense et travaille pour la dentelle. Talentueuse et pédagogue Lucette Boulanger anime une fois par semaine, au Centre Simone Signoret, un atelier Dentelle aux Fuseaux. Pour l'heure, l'atelier compte seize dentellières qui apprennent cet art à part entière qui réclame minutie et habileté. Lors de l'inauguration Lucette Boulanger a évoqué son amour de la Dentelle aux Fuseaux et l'impérieuse nécessité à ne pas laisser tomber dans l'oubli ce vieux métier. Présents, Fernand Burkhalter, Maire d'Héricourt et Patrick Paglia, Adjoint à la Culture, ont félicité Lucette Boulanger pour son implication dans la vie culturelle de la Cité et ont remercié les dentellières et l'Atelier découverte pour leur participation.

En partenariat avec le service culturel de la Ville d'Héricourt, Lucette Boulanger a organisé au Musée Minal une exposition de Dentelle au Fuseau du 18 au 26 mars 2017. Avec cette belle exposition les habitants d'Héricourt ont pu découvrir le travail de personnes passionnées au service d'un art ancestral. Inscription Centre Signoret. Tous les vendredis 14h à 17h - Ancienne école de Saint-Valbert.

Le timbre fête la danse

La Fête du timbre est une manifestation nationale annuelle organisée tous les ans depuis 1938. L'Amicale Philatélique d'Héricourt a été retenue pour organiser cette manifestation dans notre Ville les 11 et 12 mars 2017.

Le but de cette manifestation festive et culturelle est de promouvoir la philatélie auprès d'un public le plus large possible.

Une association dynamique et présente depuis 1973 sur le Pays d'Héricourt.

Née en 1973, à l'initiative de deux postiers, l'Amicale Philatélique d'Héricourt, a organisé cette très belle exposition. Depuis 1977, Bernard Judy, Président de l'association, et son épouse Marie-

Jeanne, secrétaire de l'association, animent avec passion l'Amicale Philatélique d'Héricourt. Connus et reconnus, Marie-Jeanne et Bernard Judy sont à la fois chercheurs, collectionneurs et historiens, ils ne manquent jamais l'occasion de mettre en valeur l'Histoire de notre Ville et de son Pays dans leurs collections et dans toutes leurs expositions.

Cette année, la Fête du Timbre s'est déroulée dans 88 villes françaises, et Héricourt a eu l'honneur, à l'occasion de cette édition 2017, de représenter les départements de la Haute-Saône et du Territoire de Belfort.

Une exposition philatélique sous le signe de la danse.

Le thème retenu de cette édition 2017 a été « Le timbre fête la danse ». Le timbre de la Valse dessiné par Stéphane Levallois, d'après une photo de Jean-Daniel Sudres, a été retenu pour la composition de l'affiche officielle de la manifestation. La série de timbres

éditée sur le thème de la danse depuis 2014 a été mise en avant.

Aussi des membres de l'association de l'Amicale Philatélique d'Héricourt ont souhaité partager leur passion et ont exposé en la circonstance, pour le plus grand plaisir du public, leurs collections privées.

Une manifestation culturelle marquée du signe de la variété.

Les organisateurs de cette très belle rétrospective philatélique, toujours soucieux de promouvoir l'image et l'Histoire d'Héricourt ont développé un partenariat avec les Archives Municipales et l'Atelier Découverte de Héricourt Patrimoine Historique qui sont venus présenter deux expositions. L'Atelier Découverte Patrimoine Historique a présenté en 24 panneaux une allégorie retraçant l'histoire du legs du Musée Minal. Avec cette exposition les habitants d'Héricourt ont pu apprendre l'histoire de la création du Musée Minal et les motivations qui ont poussé à sa construction. Cette manifestation a aussi été l'occasion pour les nombreux visiteurs de faire l'acquisition d'une carte postale représentant l'inauguration du Musée Minal.

Les Archives Municipales ont présenté conjointement avec les époux Judy une collection de cartes postales retraçant l'histoire des loisirs au XX^{ème} siècle à Héricourt.

Témoignage

Anne-Camille (5ans) et Marc-Antoine (7ans) sont les deux plus jeunes sociétaires de l'Amicale Philatélique d'Héricourt. Tous les mercredis sous la houlette de Marie-Jeanne Judy, à la Maison des Associations, ils apprennent aux côtés de leurs petits camarades les rudiments de la philatélie. Ecole de patience et de minutie ils apprennent le monde au travers des timbres qu'ils apprennent à collectionner.



Bernard et Marie-Jeanne Judy en compagnie de Anne-Camille et Marc-Antoine

L'amicale Philatélique d'Héricourt est ouverte à tous. Actuellement L'amicale Philatélique compte 20 adultes et 10 enfants. Les adultes se réunissent une fois par mois le vendredi soir et le dimanche matin à la Maison des Associations (salle 105). Les enfants se retrouvent quant à eux tous les mercredis à la Maison des Associations (salle 105) sous la houlette de Marie-Jeanne Judy.

Amicale philatélique d'Héricourt

Bernard JUDY - 17 rue des Acacias - 70400 HERICOURT

Tél : 03.84.46.15.71 / 06 84 91 30 50 / Courriel : lesjudy@wanadoo.fr

La Route des Mots

Les jardiniers communaux coordonnés par leur responsable Muriel Debierre, ont préparé pour notre plus grand plaisir les décorations et les aménagements floraux qui agrémenteront les espaces publics de notre Ville.



Chaque saison estivale, petits et grands, s'émerveillent devant les décors floraux qui agrémentent les rues, les places et les ronds-points de notre ville. Le fleurissement des différents quartiers de notre ville a été soigneusement réfléchi. Avec le plus grand soin les jardiniers communaux ont élaboré de nouveaux décors, qui agrémenteront et embelliront nos espaces publics pour notre plus grand plaisir. Différents sujets et motifs d'ornements ont été discutés en équipe et proposés aux élus. Après concertation le thème retenu pour 2017 sera « La Route des Mots ». Nous vous livrons ici quelques détails...

La distillerie des mots créoles du Rond-point de la Roseraie.

Des tortues élaborées sur des structures métalliques et constituées de plantes vivaces seront installées au rond-point de la Roseraie. Les plantes vivaces qui constituent ces tortues seront chaque jour de la semaine

régulièrement arrosées, et tous les quinze jours les jardiniers les tailleront afin de conserver leurs formes aux tortues. Le décor floral sera quant à lui composé de plantes d'aspect exotique : tabac, tomentosa, cannas, colocasias, cyperus...

Le Parc de la Roseraie.

Un jardin d'aromates sera implanté sur le parc de la Roseraie. Les bacs en osier qui composeront ce jardin d'aromates ont été réalisés par les agents communaux avec le stock d'osier restant du fleurissement de l'année 2015.

Une scène sera composée sur le carré mosaïque, elle figurera un repas posé sur une table végétalisée avec soupière, assiettes, couteaux,... Quelques chaises végétalisées, une armoire avec bocal, pots et ustensiles de cuisine, un tableau noir avec une recette, le tout parsemé d'une légère végétation, des graminées, un pied de rhubarbe, un pied d'angélique...

Le long du chemin qui mène à la Roseraie, seront constitués quatre massifs, ils seront composés d'ustensiles de cuisine montés sur tuteur. La composition de ces massifs évoquera le chocolat, la marmelade...

Le domaine des mots.

L'espace de la Médiathèque sera décoré suivant l'énoncé de citations et de mots d'auteurs comme : « la terre est bleue comme une orange » de Paul Eluard, « Il y a dans le monde des jardiniers invisibles qui cultivent les rêves des autres. » Jeanne Baenancoeur. Des arbres à palabres seront implantés et seront munis de pancartes en ardoise...

Pour fleurir l'ensemble de ces espaces 40 000 plantes ont été produites aux serres municipales. Les variétés qui sont élevées aux serres sont nombreuses : résines géranium, mélinis, origan, périlla, pétunias, abutilon, agastache,...

A retenir : 75% des plantes qui sont utilisées pour les décors floraux sont produites dans les serres communales.

Héricourt animation

Fête Nationale

Judi 13 Juillet 2017

BAL POPULAIRE

Place de la Mairie
de 19h00 à 22h00 et de 23h00 à 02h00

DISTRIBUTION DE LAMPIONS

Place de la Mairie à partir de 21h30

RETRAITE AUX FLAMBEAUX

Place de la Mairie au Stade de la Lizaine
Départ 22h00

FEU D'ARTIFICE

Stade de la Lizaine
à 22h30

Les Héricourtois qui souhaitent participer au concours communal 2017 des Maisons Fleuries pourront retirer un bulletin d'inscription au service de l'Etat-Civil à partir du 10 mai jusqu'au 12 juin 2017.

**Etat Civil - 31 rue du Général de Gaulle
Tél. 03 84 46 88 10**

L'Ordre National du Mérite pour Claude Bouclet

Samedi 14 janvier 2017, Claude Bouclet, retraité de la Fonction Publique et ancien Directeur Général des Services de la Ville d'Héricourt a été décoré de l'ordre National du Mérite.

Claude Bouclet, après 46 années dans la Fonction Publique, dont 33 au service de la ville d'Héricourt et de ses habitants a fait valoir ses droits à la retraite le 27 mai 2016.

Claude Bouclet : Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Jean-Michel Villaumé, Député de la Haute-Saône et Maire d'Héricourt de 2004 à 2014, a remis à Claude Bouclet la médaille de Chevalier de l'Ordre National du Mérite. Jean-Michel Villaumé s'est exprimé avec chaleur et a livré un beau discours, dont voici un extrait : « Cher Claude, je sais que votre modestie et discrétion vont être écornées, car vous n'aimez pas les honneurs et que l'on parle de vous. Outre les vœux, nous sommes réunis pour vous récompenser monsieur Bouclet, et mettre en exergue votre belle et longue carrière dans la fonction publique territoriale, tout particulièrement comme directeur général des services de la Ville d'Héricourt. Oui, j'ai le grand honneur de vous

remettre aujourd'hui l'insigne de chevalier de l'Ordre national du mérite. Durant les dix ans de mon mandat de maire de 2004 à 2014, vous étiez mon bras droit. La clé de voûte sans laquelle l'édifice pouvait s'effondrer. » Claude Bouclet lui dira, ému en le remerciant « Monsieur le Député,

j'ai cédé à l'acceptation de cette médaille sur votre insistance de mettre à l'honneur l'action d'un modeste fonctionnaire avec 45 ans de service. Cette médaille je la partage avec tout le personnel avec qui j'ai travaillé ».



Claude Bouclet décoré par Jean-Michel Villaumé député de la Haute-Saône.

Jean-Marie Legrand à l'honneur

Samedi 21 janvier 2017, le Maire d'Héricourt, Fernand Burkhalter, a rendu hommage à Jean-Marie Legrand, président de l'association des donneurs de sang et l'a décoré de la médaille de la Ville d'Héricourt.

Jean-Marie Legrand, un parcours de vie exemplaire.

Jean-Marie Legrand est originaire du département de l'Oise, il est arrivé en 1968 dans le nord Franche-Comté pour travailler aux usines Peugeot à Sochaux. En 1976 il s'installe avec son épouse Gisèle et ses trois enfants à Héricourt dans un pavillon que la famille a fait construire rue Allende. Donneur de sang au sein de son entreprise, Jean-Marie Legrand décide en 1984 d'adhérer à l'amicale des donneurs de sang d'Héricourt. En 1993 il devient Président de l'amicale et investit l'énergie qui le caractérise et donne un souffle nouveau à l'organisation.



Jean -Marie Legrand décoré de la Médaille de la ville par Fernand Burkhalter

Les huit syndicats départementaux d'énergie de Bourgogne Franche-Comté ont décidé de la création d'un groupement de commande et d'achat d'énergie. L'objectif de cette démarche est de mutualiser les besoins et d'obtenir des prix d'achat plus compétitifs. La Ville d'Héricourt et la CCPH sont adhérentes de ce Groupement. Pour la Ville d'Héricourt, trois compteurs sont concernés au titre de l'électricité pour un coût annuel de 16 000 € et 21 compteurs sont concernés au titre du gaz pour un montant de 125 000 €. Pour la CCPH quatre contrats gaz naturel sont concernés : la Médiathèque François Mitterrand, la Maison de la Formation, la Maison de l'Enfant et le Centre Sportif Intercommunal André Girard

OMS, Jean-Paul Signorato décoré de la Médaille de la Ville

L'Assemblée Générale de l'Office Municipal des Sports a eu lieu Samedi 11 février 2017 à la Salle des Fêtes. Membre du Conseil d'Administration de l'OMS depuis 2002, et Président depuis 2013, Jean-Paul Signorato passe le témoin.



Présent à cette vingt-quatrième assemblée de l'OMS, Fernand Burkhalter, Maire d'Héricourt a mis à l'honneur l'œuvre de Jean-Paul Signorato à la tête de l'OMS et lui a rendu hommage en le décorant de la médaille de la Ville.

Jean-Paul Signorato, une présidence au service du sport et des sports.

C'est en provenance de Delle, que Jean-Paul Signorato a rejoint en 1999 la Section Tennis des Sports Généraux d'Héricourt comme joueur et dirigeant. Il en est aujourd'hui le Président. Professeur d'éducation physique au Lycée Louis Aragon, il est à la retraite depuis 2013, année où il fut élu à la présidence de l'OMS. Faute de temps, et beaucoup moins présent sur le Pays d'Héricourt, Jean-Paul Signorato a décidé de cesser ses activités au sein de l'OMS. Le Maire d'Héricourt, Fernand Burkhalter, lui a remis en signe de reconnaissance la Médaille de la Ville et a tenu à dire en la

circonstance : « Jean-Paul Signorato a été un Président rassembleur, homme bienveillant et de nature calme, il a toujours travaillé à trouver des solutions élaborées dans la concertation. La Municipalité est heureuse d'avoir travaillé avec lui. Je suis fier de remettre la médaille de la Ville d'Héricourt à un bienfaiteur du Sport et de la jeunesse d'Héricourt. » L'assemblée a clos la cérémonie par un tonnerre d'applaudissements.

L'Office Municipal des Sports : aider et promouvoir le sport.

L'OMS travaille à soutenir l'action des associations sportives en relayant leurs demandes auprès de la Commune. Aussi l'OMS, avec ses récompenses, contribue à faire connaître aux Héricourtois les sportifs méritants de la Commune. 28 associations sur les 38 associations adhérentes étaient représentées lors de cette assemblée. Les différents rapports qui ont été présen-

tés au public ont restitué les faits marquants de chaque club et ont démontré la vitalité du sport héricourtois qui compte 1 592 licenciés. En 2016 plus de 60 000 € ont été versés aux associations sportives héricourtoises par la Commune sur proposition de l'OMS.

Les autres temps forts de l'année pour l'OMS ont été le Forum des Associations au succès grandissant et la cérémonie de récompense aux sportifs où 3 100 € ont été distribués sous forme de bons d'achat.

Les médaillés de l'OMS

Trois bénévoles ont été décorés de la médaille de l'OMS à l'occasion de cette cérémonie :

Janine Huber : pionnière de la marche de randonnée à Héricourt, elle a contribué à la création de la marche Buissonnière en 1991 avec Mme Spadone. Elle anime depuis 2005 un groupe de randonnée très actif avec 2 sorties par semaine.

Thierry Claudel : membre des Sports Généraux d'Héricourt section Athlétisme. Il a rejoint les rangs des SGH en 2006. Il se distingue avec des performances remarquables sur 10 km ou au Lion. Il est aussi entraîneur diplômé. Après les félicitations de la fédération d'athlétisme en 2016, c'est l'OMS qui l'a honoré cette année.

Jean-Louis Cornu : membre des Sports Généraux d'Héricourt section Randonnée. La médaille de l'OMS vise à mettre en valeur 31 années de bénévolat, au sein de son club, dont il a été le trésorier durant 13 années mais aussi son action en tant que baliseur travaillant sans relâche à l'aménagement des sentiers du Pays d'Héricourt.

Membre de l'Office Municipal depuis 2002 et Président depuis 2013, Jean-Paul Signorato a décidé de passer le témoin. Le Maire l'a décoré de la Médaille de la Ville en signe de reconnaissance pour son implication dans la vie sportive héricourtoise. Le 15 février 2017, Pascal Rousseau, a été élu par le comité directeur, Président de l'Office Municipal des Sports.

ELUS SOCIALISTES ET REPUBLICAINS

Le 7 mai 2017, les français ont élu Emmanuel MACRON Président de la République. Avec 66,10 % des voix au second tour, Emmanuel MACRON remporte une nette victoire contre la candidate du conservatisme archaïque.

Au premier tour de cette élection présidentielle, respectueux de notre engagement et des électeurs de la Primaire de Gauche, nous avons soutenu sans réserve le candidat vainqueur de cette primaire. Celui-ci n'a pas su rassembler la totalité des forces de gauche sur son projet et a échoué à se qualifier au second tour de l'élection présidentielle.

Nous avons au second tour de cette présidentielle, pris nos responsabilités et avons appelé au rassemblement autour du candidat progressiste en la personne d'Emmanuel MACRON.

Emmanuel MACRON est le Président de tous les français. Nous souhaitons voir son projet réussir.

Son succès sera celui de la France et de tous ses habitants.

Nombre de propositions du programme d'Emmanuel MACRON nous apportent satisfaction, notamment en ce qui concerne l'économie et l'Europe.

Des mesures importantes doivent être prises pour permettre à notre pays de se réindustrialiser et faire baisser le chômage. Ouverte sur le monde, la France réussira et retrouvera une place conforme à son rang.

Les députés socialistes élus ou réélus apporteront leur soutien à la future majorité présidentielle. Cette majorité à constituer doit compter le plus grand nombre possible de parlementaires socialistes et progressistes.

Néanmoins, nous demeurerons attentifs quant au traitement qui sera réservé aux questions qui concernent l'âge de la retraite, les revenus des plus modestes, la fiscalité des ménages, l'éducation, la formation et le soutien aux personnes âgées.

Nous agissons avec les moyens qui sont les nôtres

pour obtenir le maintien de nos dotations d'Etat à leur niveau actuel. Sans elles nous ne pouvons rien et vous le savez nous sommes toujours à Héricourt animés du désir de faire.

Les chantiers sont nombreux : réaménagement du Faubourg de Belfort, réhabilitation du quartier de la Filature, création d'un bassin d'apprentissage de la natation scolaire, construction d'un troisième gymnase au Champ de Foire...

En matière d'habitat, les programmes se poursuivent, à la Craie, à la Grand Pré. Nous maintenons nos efforts pour maintenir le cap d'une ville à 10 000 habitants.

A Héricourt, nous continuons de travailler pour renforcer l'attractivité de notre territoire et développer les services à la population. Les nombreuses initiatives privées, implantations d'entreprises (Guinnottes III) et nouveaux commerces (faubourg de Belfort), nous encouragent à poursuivre sur ce chemin.

EUROPE ECOLOGIE LES VERTS

Le Développement Durable, Depuis le 1er janvier 2017, la ville d'Héricourt a enclenché la démarche < ZERO PHYTO > interdisant l'usage de pesticide (loi LABBE) dans les espaces publics (Grenelle Environnement). Au-delà des parcs et jardins, c'est un pan entier de l'aménagement urbain qui est concerné par ce virage (voirie, bâtiments, espaces publics) avec bien sûr à la clé un impact non négligeable sur l'eau et l'environnement naturel. Face aux dangers pour notre planète et pour l'humanité que constituent le réchauffement climatique, la disparition de la biodiversité, la raréfaction, des ressources naturelles, les pollutions et globalement la dégradation de l'environnement, aucun d'entre nous ne peut aujourd'hui ignorer l'urgence environnementale à laquelle nous sommes confrontés.

Ce défi appelle des réponses à la hauteur des enjeux. Toutes les collectivités doivent prendre part à cette tâche. Un engagement écologique fort doit fédérer nos énergies, tant il est vrai qu'aucun effort particulier ne portera véritablement ses fruits, s'il ne s'inscrit pas dans une démarche collective. Le changement (<ZERO PHYTO

herbicides, et pesticides) peut inquiéter, en effet car les jardiniers ont une formation horticole, acquise au fil des années, il faut valoriser leurs savoir-faire et les associer à l'avenir de notre planète. Encore beaucoup de questions sont posées par les héricourtois(es) concernant la gestion différenciée. La gestion différenciée : c'est introduire du végétal dans des zones habituellement très minérales. Cette action permet de réduire les surfaces à entretenir, donc de réduire davantage l'utilisation de produits herbicides mais aussi le temps dédié à l'entretien en améliorant le cadre de vie. Dans la mise en place de la gestion différenciée, il faut parfois renoncer à la maîtrise horticole, et assumer le < mécontentement > de certains riverains, il faudra du temps pour changer les habitudes, mais ... il faudra s'approprier cette démarche communale, et la respecter dans le temps (environ 3 ans voir 4ans) pour bien maîtriser cette gestion. La communication dans ces techniques nouvelles est très importante.

Pour informer la population et faire un premier bilan sur le (zéro phyto, la gestion différenciée) une réunion publique organisée par la ville d'Hé-

ricourt et la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) aura lieu courant juin. Tous les héricourtois(es) seront cordialement invités à y participer et à poser leurs questions.

Cette année encore le fleurissement de notre ville ... le savoir-faire de nos jardiniers le service environnement seront au rendez-vous pour je l'espère faire briller dans vos yeux des multitudes de couleurs, des fleurs, des plantes, aux teintes douces et variées. Avec comme thème cette année < la Route des Mots > leur but respecter la nature et l'environnement. Faire de notre ville une ville agréable ou il fait bon vivre !!!

La propreté est également un élément important, ne l'oublions pas, une ville propre, un quartier propre (déjections canines, papiers etc.) c'est montrer l'investissement de chacun(e) pour un environnement sain ... et surtout le respect de nos agents municipaux qui ne ménagent pas leurs efforts dans ce domaine.

Danielle Bourgon élue EELV
De la liste "Dialoguer, Rassembler et Agir "

**Opposition de gauche
GROUPE DES ELUS DU FRONT DE GAUCHE
ET REPUBLICAINS**

Et maintenant ? Les élections présidentielles ont démontré par leur résultat le rejet massif des politiques menées par le pouvoir socialiste. Le nouveau président, d'inspiration libérale, est attendu de pied ferme. Il ne s'agit pas d'un vote d'adhésion à son programme. Il faudra qu'il s'en souvienne !

La colère issue des urnes doit être entendue à l'Elysée comme dans ici dans nos communes. Pas celle qui consiste au repli identitaire ou à la recherche de bouc émissaire mais celle de ceux qui se sentent exclus et marginalisés, injustement broyés par le système capitaliste, se retrouvant avec des emplois précaires, au chômage ou avec des salaires de misère. De ces familles à Héricourt toujours obligées

de compter le moindre euro pour finir le mois, qui ont du mal à se chauffer ou tout simplement se loger. Cette colère, il faut l'entendre et y répondre, notamment par une autre politique que pourrait porter de nombreux députés Front de Gauche au parlement mais aussi, ici localement, dans notre commune.

Répondre au besoin d'éducation, de sport, de transport, de culture pour tous, d'accès aux soins (les premiers mois d'ouverture du nouvel hôpital de Trevenans sont sous le feu de critiques nombreuses). Répondre à l'anxiété qui habite nombre de nos concitoyens, notamment les plus âgées et les publics fragiles. Notre commune a réalisé au fil du temps de nombreux équipements que nous saluons ! Elle possède de nombreux atouts. Mais il reste que si un nombre important d'Héricourtois en

bénéficie, un nombre aussi important en est exclu soit pour des raisons financières soit pour des raisons culturelles. L'enjeu est donc selon nous aussi à ce niveau. Ne rejeter personne, faire le maximum d'effort de la part de la commune, des associations, des citoyens eux même pour que chacun se sente partie prenante de notre collectivité, rassemblée, diverse mais unie.

Les élus Front de Gauche et Républicains de la ville d'Héricourt.

Gilles LAZAR, Sandrine PALEO, Blaise-Samuel BECKER, Sylvie DAVAL, Philippe BELMONT : élus du groupe Front de Gauche et Républicains.
hericourtoppositiondegauche.wordpress.com

**Opposition de droite
LES REPUBLICAINS**

Le casse du siècle :

La victoire d'Emmanuel MACRON sonne le glas de toute politique de redressement national. Elle montre une fois de plus un vrai déni de démocratie. Plutôt que de voir ressortir Hitler derrière chaque poussée du FN, les français devraient davantage s'interroger sur le fascisme du politiquement correct et la puissance des médias qui depuis 2005 et le NON à Maastricht, s'assoient régulièrement sur le vote des français.

Le 07 mai, à l'arrivée du nouveau président dans la cour d'honneur du Louvre, chacun d'entre vous a pu constater que la Marseillaise a disparu au profit de l'hymne européen et que les français ont disparu au profit des « mougeons » (50% moutons et 50% pigeons).

Car jamais un président a été aussi mal élu ! Avec près de 4 millions de bulletins blancs ou nuls et près de 25% d'abstention, les français ont marqué leur défiance envers le candidat des banques, de la mondialisation débridée, du communautarisme et de l'ubérisation de notre société.

A Héricourt, c'est plus de 13% d'entre nous qui avons fait le choix...de ne pas choisir. Si on y ajoute les 45% obtenus par la candidate frontiste, il est clair, contrairement aux rodomontades de notre maire, toujours aussi satisfait de tout et surtout de lui-même, que les héricourtois ne cautionnent pas l'élection d'un candidat imposé par la presse et les lobbies.

Dans notre ville, le PS a pris une claque historique au 1er tour et ces résultats sanctionnent aussi la politique de Fernand BURKHALTER. Le conseil municipal n'est plus qu'une chambre d'enregistrement où toutes les décisions sont prises en petit comité. Le

maire ne prend même plus la peine de répondre aux questions de l'opposition ou quand il le fait c'est de manière méprisante. Sans doute a-t-il oublié lui aussi qu'il n'a été élu qu'avec 40% des voix aux dernières municipales. Une élection provoquée par le Front de Gauche, qui par sa candidature, a détourné de notre liste une bonne part des voix de la droite nationale comme le montre les résultats de Byans, où Marine LE PEN a obtenu 65% des voix, soit le score de Gilles LAZAR en 2014 dans le même bureau !

Comptez sur l'opposition de droite pour veiller à défendre vos intérêts en toute circonstance. Rejoignez nous pour déjà préparer les municipales de 2020 et n'hésitez pas à nous contacter si vous rencontrez des problèmes avec la municipalité ou la CCPH.

Groupe "Les Républicains"
Anne-Marie BOUCHE et Rémy BANET

NAISSANCES

DANNER Hugo, François Eric Miguel 06/10/2016
 PELLATON Elya 06/10/2016
 BLIND Viktor, Denis Alain 09/10/2016
 MATTER Joana, Eveline Françoise 12/10/2016
 BUGNON Noémie, Nathalie Sylvie 27/10/2016
 TATTU Baptiste, Julien Dominique Daniel 03/11/2016
 GRONDIN Nathan, Jean-Michel Jean-Luc 04/11/2016
 CLAUDON RÉZAC Malonn 07/11/2016
 DIEMUNSCH Sasha, Patrick Walter André 5/11/2016
 SCHROBILTGEN Sacha 15/11/2016
 BLETZACKER Valentine 16/11/2016
 LAZAAR Lina 16/11/2016
 RUSPINI Tom, Eric Jean-Claude 18/11/2016
 VARIN Stan 23/11/2016
 LAHJAR Sofia 07/12/2016
 FRIEZ Elio 09/12/2016
 ALONSO Léane, Marie Germaine 11/12/2016
 MATHURIN COUSIN Léna, Dorothee Liliane Stéphanie 12/12/2016
 MALKI Lou'ay 13/12/2016
 TERECEK Dimitrie 14/12/2016
 DJOUDI Adam, Abderhamane 16/12/2016
 FOUILLET Evan, Serge Denis 17/12/2016
 MAHBAOUI Badr 22/12/2016
 KAUFFMANN Cécile, Colette 26/12/2016
 AMGHAR Layna 29/12/2016
 BOUSSON Valentin, Julien 07/01/2017
 AMIRI Izhak 08/01/2017
 OBERSON Lorenzo, Tymého Estebane Thierry 09/01/2017
 AMGHAR Amal 09/01/2017
 GAUTHIER Nino, Gabriel 13/01/2017
 EL ALAMI Chérine 14/01/2017
 MARÉCHAL Noah, Pascal Daniel Robert 29/01/2017
 AMIRI Messya 02/02/2017
 BONNOT Arthur, Alain Pascal 05/02/2017
 DAVID Rogan, Jimmy Esso douglas 09/02/2017
 LOMBARD PARISOT Théo, Jean-Marie Gilbert 11/02/2017
 VALENTIN Kéann 17/02/2017
 HOSATTE Ashley, Leïa 19/02/2017
 JARDOT Baptiste, Eugène André 23/02/2017
 RÖHRIG Pharell, Frédéric 23/02/2017
 ALIOUANE Anna 24/02/2017
 PÉLISSARD Mylann, Georges Jean-Claude 04/03/2017
 RINGENBACH Ethan, Damien Serge 07/03/2017
 BATIS Billie, Angélique Aurélie 07/03/2017
 HAMBLI Ritège 13/03/2017
 GRISO Margot 16/03/2017
 FORTU Egor 18/03/2017
 ALLAB Lina, Hadda 22/03/2017
 SAKAR Nassim 23/03/2017
 HOUNAS Sherazade 24/03/2017
 BOUCHARB Maya, Line 24/03/2017
 LORRAIN Nourya 27/03/2017
 MAZOUZ Kendji, Kilyan Ethan 30/03/2017
 BEN MILOUD Farah 08/04/2017
 KREBIS PELTIER Léanna 10/04/2017

MARIAGES

FLEURY Eddy / FRANÇOIS Mélanie 02/09/2016
 LOERCHER Anthony, Jean, Louis / SEILLER Johanna 10/09/2016
 GURY Anita, Pierrette Eva / BAINIER Sandrine 10/09/2016
 LAHJAR Hamza, Daoud / JAHJAH Meriem 15/09/2016
 DOMENECH Jean-Christophe, Antoine / BOURNIER Nadège, France

17/09/2016
 SARGHINI Kamal / KHCHICHI Dounia 17/09/2016
 BRAND Gérard, Denis René / GROS Marie-Paule 18/09/2016
 FLOHR William / TAGHROUTE Khadija 24/09/2016
 PETIT Nicolas, Fernand / ROUGEOT Priscilla, Sylvie Isabelle 01/10/2016
 MACHADO Alvaro / KHIYATE Laïla 15/10/2016
 DE FREITAS Philippe / HOVIC Natasa 22/10/2016
 BARTHOUX Pierre-Yves / TUPIN Christine, Madeleine Odette 22/10/2016
 JANISSON Stéphane, Jean-Julien / DE JESUS JORGE Edouard, Georges Augusto 05/11/2016
 BOUDISSA Ibrahim / YA Zohra 26/11/2016
 SANCHEZ Jacques, Emile / BENYAGOUR Meriem 10/12/2016
 EL MEHDAOUI Farès / DERRAZE Khadidja 17/12/2016
 BURGUY Jean-Claude, Michel / PERTUSOT Geneviève 17/12/2016
 JEDDOU Nabill / ASSIL Aziza 14/01/2017
 MUNSCH Valérie, Marie / HURTER Mauricette 21/01/2017
 BARBIER Anthony, Claude Luc / ESCOBAR Vanessa, Bernadette, Marie 04/02/2017
 NARMANTOWICZ Alexandre, Jean Antoine / RABEHAVANA Ella, Myriame 25/02/2017
 DIDIERJEAN Hugo / FRAUENFELDER Joy, Antoinette 15/04/2017
 VERCASSON Jérôme, François / NGUYEN Annie 15/04/2017

DECES

BELFILS Bernard, Jean-Pierre Marie 01/09/2016
 DORMOY Charles, Abel 15/09/2016
 THOMAS Christiane, Danielle, Germaine, épouse BURG 16/09/2016
 PENALBER-MARCO Roland, Paul 02/10/2016
 VINAY Annie, Eliane Renée, veuve PEREY 03/10/2016
 BOULAT Roger, Marcel Claude 04/10/2016
 SANSONI Bruno, Caterino 08/10/2016
 LAVILLE Pierre-Antoine, Marie, Alain 09/10/2016
 VUILQUEZ Evelyne, Lucienne Charlotte 17/10/2016
 WEHRLÉ Marguerite, Augustine, née GUELDRY 21/10/2016
 GUELDRY Marguerite, Augustine, veuve WEHRLÉ 21/10/2016
 FERNANDEZ Marie-Chantal, Jeanne, épouse BELMONT 24/10/2016
 BELMONT Marie-Chantal, Jeanne, née FERNANDEZ 24/10/2016
 VACHEZ Martial, Lucien 24/10/2016
 DEMESY René, François Charles 28/10/2016
 BONMARCHAND Robert, René 28/10/2016
 COURTOISIER Michel, Aimé 02/11/2016
 CLÉMENT-DEMANGE Claude, Guy 03/11/2016
 SEDIRA Fatima, épouse ZEDIRA 07/11/2016
 SORHAITZ Jacqueline, Amélie, veuve CHENAL 07/11/2016
 CHENAL Jacqueline, Amélie, née SORHAITZ 07/11/2016
 PIERRE Adolphe 14/11/2016
 MATHÉ Jacqueline, Fideline, veuve DECROIX 14/11/2016
 DECROIX Jacqueline, Fideline, née MATHÉ 14/11/2016
 BROCHON Simonne, Marguerite, veuve BEGEY 14/11/2016
 CONTRÉRAS Antoine, Bartholomé 16/11/2016
 GEHIN Lucien, Germain 18/11/2016
 KUBANSKI Alina, Alfreda, veuve TONDU 25/11/2016
 CHOUABI Kamel, Eddine 27/11/2016
 PESSINA Pierrette, Agnès Pauline, veuve LAFAYE 28/11/2016
 ECOFFET Pierre, Maurice 28/11/2016
 BAILLY Paulette, Louise Odette Raymonde, veuve RÉRAT 05/12/2016
 AZZIMANI Rahmouna, née BRAHIM-BOUYAHIA 05/12/2016
 GIRARDOT Jacqueline, Yvette, veuve BELLECULLÉE 05/12/2016
 KENIL Marie, Antoinette Denise Colette, née DESJARDINS 10/12/2016
 DESJARDINS Marie, Antoinette Denise Colette, veuve KENIL 10/12/2016
 FERRARI Pascale, Renée 14/12/2016
 GIUFFREDI Lucienne, veuve LOOS 14/12/2016
 GATTEI Maria, veuve MÜLHAUSER 15/12/2016
 HOFFER Yvonne, Suzanne Andrée, veuve WALTER 19/12/2016
 GIRARD Pierre, Arsène Laurent 23/12/2016
 ALZINGRE Colette, Cécile Antoinette, née NOIRJEAN 25/12/2016
 LEPRÉTRE Jocelyne, Thérèse Paulette, divorcée WINTERBERGER 27/12/2016
 VUILLEMEY Yvonne, Renée Laure, née HENRY 28/12/2016
 LEJEUNE Jean, Henri 01/01/2017
 CLÉMENT-DEMANGE Brigitte, Rose Elisabeth, née DJÈRE 04/01/2017
 BAUDOT Monique, Germaine, Jeanne, épouse VOLTOLINI 04/01/2017
 TAVERNIER Paulette, Marie, divorcée RIETZ 08/01/2017
 MEYER Henriette, Marguerite, Hélène, née CASTALAN 08/01/2017
 GRISIER Guy, André 09/01/2017
 DORIN Micheline, Germaine Yvonne, née POTTIER 09/01/2017
 BURGER Bernard, Jules 12/01/2017
 HALM Catherine 14/01/2017
 CRELIER Armandine, Germaine Violette, née HUMBERT 15/01/2017
 AMGHAR Amal 16/01/2017
 VAXELAIRE Yvan, Pierre 17/01/2017
 DE LUCA Giuseppe 18/01/2017
 TOMIETTO Jacqueline, Léonie 18/01/2017
 GIRARD Guy, Jean Yves 18/01/2017
 GUTH Marguerite, née UBER 19/01/2017
 CALLANQUIN Michel, André 23/01/2017
 HUM Harry, René / BELFORT (90) 25/01/2017
 CHARLOIS Pierre, Charles Joseph 25/01/2017
 MARSOT Ernest, Clément, Paul 30/01/2017
 GRIMI Roger / MONTBELIARD (25) 31/01/2017
 ALVES-RODRIGUES Isaque 06/02/2017
 CHIRON Elisabeth, Gabrielle, née VIRCONDELET 06/02/2017
 VOINNESSON Monique, Pierrette, veuve ROMARY 14/02/2017
 GENEY Nicole, Simone, née SPINDLER 16/02/2017
 GREMAUD Marie-Louise, Adèle, née JOLY 18/02/2017
 GEHANT Rémonde, Maria, Georgette, née GALMICHE 18/02/2017
 ERARD Denis, Jacques Yves 27/02/2017
 GUIGNARD Marcelle, Marguerite, veuve DRENTEL 28/02/2017
 MOREL Marie-Louise, Antoinette, née BALTHAZARD 28/02/2017
 VUILLEMEY Océane, Marie Monique 10/03/2017
 GAVAZZI Laurence, Marie-Claude, née TUPIN 20/03/2017
 PETITJEAN Frédéric, Bernard 24/03/2017
 SCHEIBEL Mireille, Jeanne, née JEUDY 27/03/2017
 HUOT Guy, Bernard, Léon 30/03/2017
 GRAND-GIRARD Roger, Paul Pierre 04/04/2017
 FISCHER Elisabeth, Albertine, Eugénie 05/04/2017
 LANCHY Marcelle, Claudette, née VITTE 06/04/2017
 FIGULA Régina, née URBANIAK 09/04/2017
 AEGERTER Jean-Claude 13/04/2017
 CAYOT Christian, Yves 13/04/2017
 RUEFF Jean-Pierre 18/04/2017

NOCES D'OR

Custodia et Vasco de Macedo Laurenço se sont mariés le 29 octobre 1966 à Amarante au Portugal. Ils ont fêté leurs noces d'or le samedi 19 novembre 2016, à Héricourt, à la Roseraie, en présence de Fernand Burkhalter, Maire d'Héricourt et de nombreux autres élus. Vasco est arrivé à Héricourt en 1971 pour travailler chez Gaussin, il a été rejoint par son épouse Custodia en 1972.

UN COUPLE EN DIAMANT

Jeanine et André SOLGANI ont fêté leurs noces de Diamant le samedi 19 novembre 2016. Jeanine GODARD est née à Gray, après l'école ménagère elle est devenue employée de maison à Servance où elle a fait la connaissance d'André.

Leur mariage a été célébré le 22 décembre 1956 à Servance. Quatre enfants sont nés de leur union, Jean-Claude, Lucien, Francis et Nathalie. Ils ont onze petits-enfants et cinq arrière-petits-enfants. Jeanine et André SOLGADI occupent leur pavillon à Héricourt depuis 1978.



10 km d'Héricourt 2016, année de tous les records !

L'édition 2016 des dix kilomètres d'Héricourt a vu de nombreux records tomber. Les records de participation sur chacune des quatre courses disputées ainsi que le record du meilleur temps féminin pour la course des As.

Un nombre de participants record.

Organisée le dimanche 11 décembre 2016 par la section athlétisme des Sports Généraux d'Héricourt, la quinzième édition des 10 kilomètres d'Héricourt a rassemblé 1 623 athlètes sur quatre courses et cela malgré une météo maussade et incertaine. A noter que la corrida héricourtoise a pu être maintenue grâce au travail remarquable des agents communaux du service voirie qui ont su traiter en temps et en heure la chaussée gelée.

Côme le Baron, âgé de 10 ans, a remporté la course des lapereaux, chez les lièvres c'est son frère, Luc, qui a gagné la course des 3 kilomètres. Au total de ces deux courses les enfants étaient plus de 400 à l'arrivée. L'école

de la Roselière qui a aligné 51 bambins a remporté le trophée des écoles.

La course mixte disputée sur 5 kilomètres a rassemblé 157 participants ; l'épreuve a été remportée en 17'31 par Nathan Vansson sociétaire des SGH et licencié en catégorie juniors.

La course des As.

Selon les spécialistes, la course des As est une épreuve très agréable pour terminer la saison. Le parcours est essentiellement plat et ne présente aucune difficulté particulière hormis le climat qui peut être glacial. C'est une course qui présente un intérêt festif et dont l'organisation est toujours réussie. L'édition 2016 a été remportée par l'Erythréen Abraham Abte Ghbrezhiabher en 28'56, ce temps

constitue le nouveau record de l'épreuve qui était alors détenu depuis 2014 par Nizigiyimana en 29'16. Abraham Abte Ghbrezhiabher, à peine âgé de 20 ans, a fait la course avec ses compagnons d'échappée africains, qu'il a quitté au sixième kilomètre pour dynamiter le record de l'épreuve. Jeronoh Mercyline a remporté l'épreuve féminine en 34'43 (28ème au classement général).

Les athlètes francs-comtois se sont bien comportés et ont réussi néanmoins à tirer leur épingle du jeu face à cette concurrence de niveau international. Amisse Saïd, junior du DSA Besançon a terminé 7ème avec un chronomètre à 32'18.



Départ du 10 kilomètres d'Héricourt

Le prochain meeting organisé par la section d'athlétisme des Sports Généraux se déroulera le mercredi 28 juin 2017 au stade du Mougnot à partir de 19h.

Coureurs, sauteurs et lanceurs qui participeront au meeting 2017 profiteront d'un cadre sympathique et d'une piste rapide. Les athlètes pourront s'échauffer sur le parcours VITA situé à proximité immédiate du stade.

SGH Athlétisme, un club citoyen

La section Athlétisme des Sports Généraux d'Héricourt compte 219 licenciés, elle est l'une des principales organisations sportives du Pays d'Héricourt. Elle agit pour la cause du sport mais s'active tout aussi régulièrement pour la santé et l'environnement.



Une matinée de nettoyage aux environs du Mougnot

Ainsi, périodiquement la section organise des tests VMA (Vitesse Maximale Aérobie) et des opérations de propreté sur le territoire communal.

Test VMA, s'entraîner et préserver sa santé

La Vitesse Maximale Aérobie (VMA) est une valeur fondamentale à connaître lorsqu'il s'agit de s'entraîner avec efficacité. Elle permet de définir à quelle allure un athlète doit s'entraîner pour progresser. La VMA est définie comme la vitesse à laquelle la consommation d'oxygène est maximale, la formule $VMA = vVO_{2max}$ traduit cette définition. À sa VMA, un sportif peut tenir quatre à huit minutes. La VMA est une bonne indication de la performance qu'un sportif peut réaliser sur des épreuves de l'ordre de cinq à dix minutes, qui correspondent au demi-fond en course à pied. Pour des efforts plus

longs comme la course de fond, la VMA permet d'avoir un ordre de grandeur de cette performance. La section Athlétisme des SGH a organisé le samedi 18 mars 2017, une séance de test VMA. Ce test était ouvert aux licenciés et aux non-licenciés. Les entraîneurs du club étaient présents et ont dispensé des conseils aux coureurs en fonction du résultat de leur test et de leurs objectifs respectifs. Un courriel a par ailleurs été envoyé à chacun des participants avec un plan-type d'entraînement. Cette matinée de test a drainé une centaine de participants de différents horizons avec près de 50 % de coureurs du club.

Des sportifs soucieux de l'environnement.

La section athlétisme des Sports Généraux a organisé samedi 11 mars 2017 une séance de nettoyage des

espaces d'entraînement fréquentés régulièrement par les athlètes. Une cinquantaine de coureurs du club a participé à cette opération de nettoyage qui s'est déroulée sur le site du Mougnot, le parcours Vitalité, le rond-point de Tavey la route du Tram... Au total les participants ont collecté plus de 2 m³ de déchets, composés essentiellement de bouteilles de verres, de papiers gras, de boîtes de boissons. La collecte beaucoup moins importante que les précédentes éditions est de nature à raviver l'optimisme de nos coureurs qui voient dans cette baisse de volume des raisons d'espérer quant à la prise de conscience de leurs concitoyens vis-à-vis de l'environnement. Présentes durant l'opération Danielle Bourgon, Adjointe à l'Environnement, et Chantal Grisier, Adjointe au sport, ont remercié et félicité les dirigeants du club et les participants pour leur belle implication et leur engagement citoyen pour la Commune et son environnement. La participation importante à cette manifestation souligne la vitalité du club et l'excellente ambiance au sein du club.



Pour s'inscrire au SGH Section Athlétisme :

Thierry Ernewein (31 rue des Égalités - 70400 Héricourt) : 03 84 46 39 40

Laurent Schneylin (8 rue de Californie - 70400 Couthenans) : 06 52 64 73 68

Par mail : sghathle@wanadoo.fr ou tout simplement au stade du Mougnot lors d'un entraînement. Pendant 2 semaines, vous pourrez assister aux entraînements. S'ils vous conviennent, si vous êtes séduits par la qualité et la convivialité des entraînements, vous devrez alors souscrire une licence.

NORMA déménagement

L'enseigne NORMA, entreprise du secteur de la grande distribution à prédominance alimentaire a décidé de déménager son magasin héricourtois de la rue Marcel Paul pour l'installer dans de nouveaux locaux plus spacieux faubourg de Belfort.

Le nouveau magasin sera construit au 32 et 34 Faubourg de Belfort, sur l'emprise de deux anciens bâtiments industriels qui seront entièrement démolis. Ce nouveau bâtiment à vocation discount alimentaire disposera d'une surface totale de plancher d'environ 1249 m², dont 999 m² seront consacrés à la vente.

Un projet adapté à l'espace environnant.

Ce nouveau projet de magasin NORMA a été particulièrement étudié pour s'adapter au terrain, en harmonie avec la réglementation en vigueur. Une attention spéciale a été portée au volume de ce futur magasin, la simplicité du bâti ainsi que sa forme contribueront à la qualité globale de l'ensemble de la parcelle et faciliteront sa visibilité pour les usagers du Faubourg de Belfort.

Sur le bâtiment a été privilégiée une toiture à très faible pente dans le but de réduire l'impact de la construction dans le paysage.

Les façades prendront en compte l'échelle de la typologie contemporaine du bâtiment et adopteront un vocabulaire architectural d'aujourd'hui. L'aspect de l'enveloppe du bâtiment sera l'élément architectural qui organisera les relations entre l'intérieur et l'extérieur. Les hauteurs du bâtiment par rapport au terrain naturel seront respectées. 84 places de stationnement seront réalisées dont trois réservées aux personnes à mobilité réduite.

Le futur NORMA



Le Sarrasin : la Bretagne à Héricourt

Nadia et Laurent JARDOT ont créé à Héricourt un nouveau lieu de restauration. « Le Sarrasin » est une crêperie salon de thé à Héricourt située en plein centre ville. Le restaurant propose des crêpes comme en Bretagne.

Auparavant Laurent était chef de projet dans l'entreprise d'électricité SPIE, Nadia était assistante maternelle. Les époux JARDOT ont porté leur choix sur une crêperie car il n'en n'existait pas à Héricourt. Ils ont saisi l'opportunité de la cessation d'activité du salon de thé « Le Tigmi » pour se lancer et ont investi 40 000 €.

Une crêperie bretonne à Héricourt.

Laurent JARDOT est allé en Bretagne à

Brest où il a suivi une formation dans un restaurant crêperie-école. Le nouveau restaurant compte une grande salle de 50 m², une extension en terrasse, une cuisine, un coin bar et des sanitaires adaptés aux Personnes à Mobilité Réduite. Le restaurant propose à la carte une dizaine de galettes de 5 à 10 €, au jambon œufs, fromages... mais aussi des crêpes sucrées de 2 à 7 €, chocolat, miel, confiture...



Le Sarrasin

Salades et galettes salées – Salon de Thé – Glaces artisanales – Crêpes sucrées

Ouverture du mardi au samedi de 10h00 à 14h00

et de 18h00 à 21h00 et le dimanche de 12h00 à 14h00.

Tél. : 09 72 57 32 98 / www.creperie-sarrasin.fr

Claude MARECHAL (1943 - 2017)

Grande figure locale héricourtoise, Claude MARECHAL est décédé le mercredi 03 mai 2017. Né le 23 mars 1943 à Héricourt, Claude MARECHAL a passé la plus grande partie de son existence dans sa ville natale.



Claude MARECHAL était une personnalité reconnue et très appréciée de la population héricourtoise et de ses environs. Homme généreux et de grand caractère, il ne cessa tout au long de sa vie de s'engager, avec toute l'énergie qui le caractérisait, aux côtés des plus faibles et des plus démunis.

Claude débuta sa carrière professionnelle à l'âge de 14 ans, dans l'entreprise MILESI, avec un apprentissage de peintre en bâtiment, au terme duquel il obtint un CAP. A seize ans il s'engage comme pompier volontaire à la caserne d'Héricourt, il le restera jusqu'en 1972.

En 1970, Claude fut recruté à la Commune d'Héricourt en qualité de peintre. Exemplaire dans son attitude et sérieux dans son travail il sut évoluer et réussir une belle carrière profession-

nelle. Responsable du service peinture puis du service voirie, il prit sa retraite durant l'année 2003, alors qu'il était en charge du service des festivités. Claude MARECHAL laissera aux élus et aux habitants d'Héricourt le souvenir d'un fonctionnaire dévoué et habité par le sens du service public. Viscéralement attaché aux valeurs de justice, Claude participa à la création de la section communale du syndicat CFDT où il lutta sans relâche pour le bien-être de ses collègues. Avec détermination, il obtint pour les employés de la Commune de nombreuses avancées sociales, bulletins de salaires, douches, réduction du temps de travail, prime de Noël et de vacances, prime de présence... En 1980 il contribua activement à la création du Comité des Œuvres Sociales de la Commune d'Héricourt ; à la tête de ce comité il organisa de nombreuses

manifestations, bals, repas dansants, bavaroises dont les bénéfices servirent à financer des sorties (Europa-Park, Disneyland) et des voyages (Chamonix, îles Borromées) ainsi que des bons d'achat de rentrée scolaire pour les enfants des employés de la Commune.

Claude MARECHAL adhéra en 1979 à la section héricourtoise de la Fédération Nationale des Accidentés de la Vie et des Travailleurs Handicapés (FNATH), il en devint le président en 1995. Il s'engagea à sa manière, c'est-à-dire sans ménager ses forces et son temps, dans la vie de cette association. Il apporta son soutien sans réserve à toutes les personnes handicapées qui se trouvaient dans la difficulté et qui le sollicitaient. Il obtint de la Commune la réalisation d'importants travaux d'aménagement pour faciliter l'accès aux lieux publics des Personnes à Mobilité Réduite. Il fut notamment à l'origine de la création de la rampe d'accès du Musée Minal. En 2014, il fut décoré de la Médaille de l'Ordre National du Mérite, cette médaille plus que méritée récompensait une personnalité d'Héricourt qui sut créer des liens de solidarité et qui donna beaucoup de sa personne.

Notre collectivité gardera de lui l'image d'un homme généreux et disponible, d'un humaniste qui aimait la vie. Il était un exemple pour tous, et il manquera à notre communauté.

Au nom du Conseil Municipal, des Héricourtoises et des Héricourtois nous présentons toutes nos condoléances à son épouse Simone, à ses enfants, petits-enfants et arrière-petite-fille et voulons apporter à sa chère famille, en votre nom à tous, tout notre soutien en ces moments de grande tristesse.

FNATH, calendrier des manifestations 2017

- **Dimanche 29 Octobre 2017 - 12 h30 - Salle Wissang - Repas des Jacinthes de l'Espoir,**
- Journées du sang 2017**
- **Vendredi 16 juin - Salle des Fêtes de 15h00 à 19h00.**
- **Samedi 17 juin - Salle des Fêtes de 8h30 à 12h30.**
- **Samedi 12 août salle Wissang de 08h30 à 12h30.**
- **Vendredi 13 octobre - salle Wissang de 15h00 à 19h00.**
- **Vendredi 08 décembre - salle Wissang de 08h30 à 12h30.**
- **Samedi 19 novembre 2016 -12 h30 - Salle Wissang - Repas des Aînés de la Fnath.**

Le nouveau Gymnase du Champ de Foire

La Halle Marcel Cerdan et le Complexe Sportif Intercommunal André Girard ne suffisent plus à répondre aux demandes en matière de créneaux sportifs.

La construction d'une nouvelle salle de sport au Champ de Foire à Héricourt, a été décidée par le Conseil Communautaire.



Le Conseil Communautaire a confié le 02 juin 2016 au Cabinet Itinéraires Architecture une mission de maîtrise d'œuvre pour la construction de ce nouveau Gymnase dont le plan de financement a été adopté le 29 septembre 2016 pour un coût d'opération estimé à 1 950 000 € HT, honoraires et travaux compris. Le coût de fonctionnement de cet équipement est estimé à 135 000 € par an.

Un gymnase pour accueillir des compétitions régionales.

Le nouveau gymnase du Champ de Foire sera mis à la disposition des clubs de basket, de handball, de volleyball, de badminton, de futsal et de tir à l'arc. Equipé de tribunes d'une capacité de 262 places dont 6 places réservées aux

Personnes à Mobilité Réduite (PMR), ce nouveau complexe sportif sera en mesure d'accueillir des compétitions départementales et régionales.

Un gymnase spacieux et moderne.

Le bâtiment sera construit selon les normes Bâtiment Basse Consommation (BBC) en maçonnerie traditionnelle sur une hauteur d'environ 3 mètres, puis en bardage métallique double peau avec un isolant de 20 cm et des bacs translucides pour apporter de la lumière. Ces bacs seront équipés de super châssis à soufflet qui permettront une ventilation des lames en période estivale. La toiture sur la partie multisports sera en bacs acier avec une sous face perforée pour la gestion de l'acoustique. La salle multisports disposera d'une hauteur sous plafond de 9 mètres.

La surface globale du bâtiment sera de 1793,74 m². La halle de sport et la tribune auront une superficie de 1267,34 m². Les vestiaires auront une capacité

de 153,48 m² et comprendront 4 vestiaires joueurs et 2 vestiaires arbitres. Le nouveau gymnase sera équipé d'une salle dédiée à la musculation d'une capacité de 40,70 m² et d'une salle de convivialité de 28,76 m² avec 60 m² en cas d'ouverture de cloisons mobiles. Un espace de 28,61 m² sera réservé aux boulistes. 102,31 m² seront dédiés aux circulations et à l'entrée couverte. Le nouveau gymnase disposera de rangements pour 115 m², de locaux techniques de 30,45 m², d'une infirmerie de 13,80 m² et d'un local gardien de 15,30 m².

Le chauffage de l'ensemble sera assuré par une chaudière gaz à condensation d'une puissance de 120 kw. La température de la salle multisports sera gérée distinctement des autres locaux et les radiateurs qui l'équiperont seront des panneaux rayonnants. Une centrale de traitement d'air à double flux avec batterie chaude complétera l'installation.

DEPENSES HT		RECETTES HT		TAUX
Etude et honoraires	140 000 €	CADD Région	201 203 €	10.32 %
Travaux	1 790 000 €	DETR	585 000 €	30.00 %
Équipements sportifs	20 000 €	DEPARTEMENT	200 000 €	10.26 %
		FEADER	126 212 €	6.47 %
		PACT (avenant)	156 150 €	8.00 %
		Contrat de ruralité	64 000 €	3.28 %
		AUTOFINANCEMENT	617 435 €	31.67 %
	1 950 000 €	TOTAL RESSOURCES	1 950 000 €	100 %

BUDGET CCPH 2017

Quatre gros chantiers commenceront en 2017

Le Débat d'Orientation Budgétaire voté en février 2017 a permis de dégager les grands axes de l'intervention de la CCPH pour ce nouvel exercice budgétaire dans les domaines du développement économique, de l'habitat, des services à la population, du Haut débit avec en complément un programme d'investissement particulièrement important afin de répondre aux enjeux stratégiques que doit relever notre territoire : Maintien des seuils de population, attractivité économique et résidentielle, développement de l'emploi, animation culturelle et sportive ...

Les comptes administratifs approuvés en Mars 2017 ont confirmé la justesse de l'analyse financière et fiscale posée lors du Débat d'Orientation Budgétaire et en conséquence, le budget prévisionnel 2017 est la traduction conforme de la stratégie fiscale et financière mise au débat.

4 GROS CHANTIERS VONT S'OUVRIR DÈS CETTE ANNÉE :

- L'adhésion programmée à Haute Saône Numérique et au Syndicat Mixte du Doubs (SMIX) Doubs pour apporter le très haut débit,
- La construction sur 2 années du Gymnase du Champ de Foire,
- La construction du Bassin d'apprentissage de la natation qui se déroulera sur 2 exercices,
- Le début de la requalification de la Filature du Moulin qui s'étalera sur plusieurs années.

La CCPH aura recours, pour la première fois depuis sa création, à la hausse de la fiscalité ménage pour financer le programme du Très Haut Débit qui est demandé par la population et les entreprises. Avec cette hausse fiscale la CCPH financera le Haut Débit via un engagement pluriannuel de 10 ans avec un rattrapage des exercices 2014, 2015, 2016 en sus de la cotisation 2017, en adhérant à Haute Saône Numérique et au Syndicat Mixte Doubs Numérique avec une inscription budgétaire en fonctionnement de 740 000 € en 2017.

La CCPH aura recours à un emprunt pour financer les investissements des équipements structurants.

La construction budgétaire s'articule autour des leviers suivants :

La fiscalité ménage est prévue en hausse de manière proportionnelle sur les 3 taxes pour amener un produit supplémentaire de 157 000 € ce qui en valeur absolue reste très limité. Cela se traduit par +0,72 point de Taxe d'Habitation / +0,18 point de Foncier Bâti / +0,20 point de Foncier Non Bâti. La fiscalité des entreprises n'a pas été augmentée afin de rester compétitif vis-à-vis des agglomérations voisines car la CCPH dispose d'un taux déjà élevé comparé à ses voisins et a voté les plafonds des cotisations minimum de Cotisation foncière des entreprises (CFE).

La Tascom (taxe sur les surfaces commerciales) ne sera pas modulée, le coefficient de modulation étant déjà de 1,15.

Un emprunt de 895 000 € sur 20 ans est nécessaire à l'équilibre du budget pour une annuité de l'ordre de 52 000 €. Ce montant ne détériorera pas la capacité de la CCPH à investir pour l'avenir.

Ces mesures sont essentielles et justement proportionnées compte tenu par ailleurs, d'une poursuite de la baisse des dotations de l'Etat et d'une capacité d'autofinancement fortement réduite en 2016 et qui le sera encore vraisemblablement pour les 2 et 3 années à venir.

La maîtrise des charges de fonctionnement sera maintenue à son niveau le plus élevé.

Frais généraux de la Communauté de Communes

Ils comprennent notamment :

- Contingent incendie : 292 000 €
- Reversement de fiscalité, fonds de concours : 85 000 €
- Reversement Fonds National Garantie Individuelle de Ressources : 342 000 €
- Remboursement des intérêts de la dette : 18 000 €

Transport à la Demande - Voirie Urbanisme - Habitat :

Le budget du Transport à la demande s'élève à 262 938 € il est abondé par le budget général à hauteur de 147 339 € 30 000 € de cotisation sont versés au Syndicat Mixte de l'Aire Urbaine et au Pôle Métropolitain dans le cadre du développement territorial.

100 000 € sont inscrits au budget pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) valant Schéma de Cohérence Territoriale.

15 000 € sont prévus pour assurer les honoraires qui concernent les modifications des Plans d'Occupation des Sols/Plan Local d'Urbanisme.



Chagey



La Cavalerie «Enjouez-vous»



Piste de BMX à Champey

Commerce**Développement économique**

Un budget de 25 000 € a été voté pour les initiatives visant à la reprise de locaux commerciaux vacants.

700 850 € sont inscrits pour les travaux de requalification de la Tuilerie, 510 430 € de subventions sont escomptés 394 920 € sont affectés aux opérations économiques :

- Acquisitions foncières : 20 000 €
- Etudes et travaux divers : 46 920 €
- Redevance archéologique préventive: 62 000 €
- Participation aménageur : 35 000 €
- Aides à l'immobilier d'entreprise : 100 000 €
- Achat de part de la Société d'économie mixte Action 70 : 131 000 €

Emploi - Insertion - Formation :

87 391 € sont inscrits au budget pour l'emploi et la formation. Ils se ventilent comme suit :

- ADCH : 36 000 €
- Jardins du Mont-Vaudois : 25 000 €
- Mission Locale : 18 000 €
- Frip'vie : 3 000 €
- Frais de personnel : 5 391 €

53 958 € seront consacrés en 2016 pour le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) Une subvention du Fonds social Européen abondera cette dépense à hauteur de 39 265 €.

133 000 € sont alloués à la construction du parking de la Maison de Formation.

HAUT DEBIT :

740 000 € ont été votés en fonctionnement pour adhérer à Haute-Saône Numérique et au SMIX 25 pour permettre aux habitants de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt d'accéder au Haut Débit.

Vie scolaire - Restauration scolaire :

La gestion de la cuisine centrale s'élève à 411 582 € et comprend notamment les dépenses suivantes :

- Achat alimentation : 182 000 €
- Personnel : 159 100 €

- Energie + eau : 22 500 €
- Maintenance équipements et locaux: 21 500 €
- Carburant : 1 600 €
- Contrôle laboratoire : 2 000 €
- Création d'un auvent : 20 882 €
- Petit matériel : 2 000 €

Le financement de la cantine scolaire est assuré par des recettes dont voici le détail :

- Produit du service : 311 000 €
- Facturation FRANCAS : 95 000 €
- Subvention départementale : 17 300 €

La gestion des huit Pôles Périscolaires et des services qui y sont attachés s'élèvent à 1 719 510 € dont notamment :

- Personnel : 1 088 025 €
- Délégation de service public : 312 800 €

- Charges de structure : 185 695 €

- Transport : 132 990 €

Ces dépenses sont en partie couvertes par les recettes suivantes :

- CAF : 507 600 €
- Produits des services : 137 200 €
- Fonds d'amorçage : 164 000 €
- Participation Communauté de Communes Villersexel : 42 500 €
- Contrat de ville : 4 300 €

Des travaux d'un montant de 15 000 € sont prévus pour la réfection de faux plafonds au Pôle de Coisevaux. 14 200 € sont aussi prévus pour les autres Pôles pour la réalisation de travaux de mise en conformité. 10 000 € seront alloués pour équiper en mobilier et matériel divers le Pôle de Saulnot.

Petite Enfance et Multi accueil :

418 000 € sont inscrits pour le fonctionnement de la Crèche, personnel, repas, énergie, formation, fournitures...

264 000 € de recettes sont escomptés de la CAF ainsi que 67 710 € de la part des familles.

98 806 € sont dédiés au Relais Parents Assistants Maternels, 75 400 € de recettes sont escomptés de la CAF.

Sport et équipements sportifs :

72 450 € seront dépensés pour le chauffage, l'entretien des équipements sportifs communautaires (Centre Sportif Intercommunal André Girard, Stade stabilisé de la Lizaine, Stade Synthétique de Bréwilliers)

1 340 000 € sont inscrits au budget 2017 pour la construction d'un troisième gymnase, 690 500 € de subventions sont escomptés.

Une première enveloppe est budgétée pour 1 190 000 € pour le futur bassin d'apprentissage, 565 000 € de subventions sont escomptés sur l'année.

Culture - Ecole de Musique**Médiathèque - Ludothèque :**

748 000 € sont prévus pour le fonctionnement de l'Ecole de Musique (frais de personnel et les charges de fonctionnement) .

La facturation aux familles représente une recette de 101 700 €. Le Département de la Haute-Saône apporte une subvention de 26 000 €.

73 975 € sont inscrits pour le fonctionnement de la Ludothèque dont 10 330 € pour l'achat de jeux.

418 898 € sont budgétés pour la Médiathèque, personnel et charges de fonctionnement. 33 439 € seront consacrés à l'achat de livres. 18 850 € seront consacrés à l'achat de mobilier et de ressources musicales. Une enveloppe de 45 943 € de travaux a été votée.

Tourisme / Randonnée :

3 200 € seront attribués au soutien des manifestations touristiques dont 1 750 € à l'Association du Fort du Mont Vaudois et 1 350 € à l'association Histoire et Patrimoine d'Héricourt.

4 000 € seront alloués à l'entretien des sentiers de randonnée et 3 600 € au sentier pédagogique de Byans.



Fête de la Fleur à Chenebier



Brevilliers nettoyage stade synthétique



Echenans sous Mont-Vaudois

Lancement des travaux pour la nouvelle déchèterie

La déchèterie de la rue du Mont-Vaudois ne répond plus aux besoins des usagers. Enclavée et difficile d'accès elle ne pouvait être modernisée, décision a été prise de la construction d'une nouvelle déchetterie.



Haut de quai de déchèterie vue en direction de l'accès des usagers

Le Syndicat mixte à vocation unique pour le Transfert, l'Élimination et la Valorisation des Ordures Ménagères (SYTEVOM) a décidé au regard de cette situation de solliciter la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt pour la construction d'une nouvelle déchetterie.

Une implantation facile d'accès avec davantage d'espace.

Après consultation des élus de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, le choix de la nouvelle implantation s'est portée à Héricourt à proximité de l'ancienne déchetterie,

face au giratoire qui dessert l'entreprise Mittal. Le SYTEVOM, après avoir vérifié la faisabilité du projet en a entériné le choix. Puis conformément à sa politique de construction, le SYTEVOM a demandé à la Communauté de Communes, d'acquérir la parcelle de terrain concernée, terrain que cette dernière a accepté de lui rétrocéder pour l'euro symbolique. La parcelle cadastrée ZA 123 du Champ de la Combe d'une superficie de 12 015 m² a été acquise pour un montant de 24 000 € TTC.

Le Planning prévisionnel de construction.

Seule la partie utile de la future déchetterie, soit environ 80 ares, sera cédée au SYTEVOM. Le surplus sera conservé par la Communauté de Communes. La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt se chargera de viabiliser la parcelle et d'amener l'ensemble des ré-

seaux, eau, assainissement, électricité et téléphone.

Le permis de construire de cette nouvelle infrastructure a été déposé le 07 novembre 2016 et le dossier pour les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) l'a été quant à lui le 25 novembre 2016. Le dossier de consultation des entreprises a été lancé au mois de décembre 2016 et les offres ont été analysées au mois de février 2017. Les marchés ont été notifiés aux entreprises au mois de mars 2017. Les travaux ont commencé au mois de mai 2017 et devraient en toute vraisemblance s'achever au mois d'octobre 2017.

Une déchèterie tournée vers le développement durable.

Cette future déchetterie nouvelle génération a été conçue avec le souci de répondre aux exigences environnementales de notre temps. De nouvelles filières seront créées et valorisées avec des bennes dédiées au plâtre, au polystyrène, aux huisseries... Un espace suffisant sera créé pour une ressourcerie. Dans cette ressourcerie seront collectés les objets dont vous souhaitez vous débarrasser pour les réparer et les revendre sans but lucratif. La ressourcerie permet de donner une seconde vie aux objets en créant des emplois, les revenus générés seront investis dans le développement de services reconnus d'intérêt général. Un espace sera exclusivement réservé à une végétation. Le trafic sera sécurisé avec la séparation des flux usagers des flux poids lourds. Un contrôle d'accès sera mis en place et les locaux sociaux du personnel disposeront d'eau potable.

L'Autorité Environnementale de la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de la Région Bourgogne Franche-Comté a émis un avis favorable quant à l'implantation de la nouvelle déchèterie.

L'Autorité Environnementale a signifié le choix judicieux de son implantation et a souligné que toutes les mesures techniques visant à préserver l'environnement et la santé publique ont été prises.

Musiques en Pays d'Héricourt

■ ÉCOLE DE MUSIQUE D'HERICOURT

2, Rue du 47^{ème} Régiment d'Artillerie - 70400 HÉRICOURT tél. 03.84.56.73.02 - ecole.musique@payshericourt.fr

Agenda des manifestations musicales / mai à septembre 2017

JUIN		
Vendredi 16	Soirée – Beaucourt	Spectacle atelier Burlesques
Samedi 17	18h00 – Tour du château (ou salle Wissang si mauvais temps)	Concert de la Fête de la Musique (orchestre d'harmonie, harmonie junior...)
Samedi 24	18h00 - Salle Jean Robein	Audition classe de contrebasse
Dimanche 25	Après-midi Salle des fêtes	Concert Chorale A'Chor
JUILLET		
Lundi 3	Lieu et horaire à confirmer	Audition de fin d'année de la classe de saxophone
Mardi 4	Lieu et horaire à confirmer	Audition de la classe de clarinette
Mercredi 5	16h00 – 19h30 Ecole de Musique 20h00 - Salle Jean Robein	Portes ouvertes Ecole de Musique Visite des locaux, découverte et essais des instruments Audition cuivres et percussions
DECEMBRE		
Samedi 16	20h30 – La Cavalerie	Concert d'hiver de l'orchestre d'harmonie

Héricourt culture
Patrimoine
Les Journées du Patrimoine
Temple - Tour du Château - Eglise
Musée Minal - Fort du Mont Vaudois
16 & 17 Septembre 2017

Musique Mémoire
Vendredi 28 juillet 21 h, HÉRICOURT
EGLISE LUTHÉRIENNE
MUSICA POETICA
CONCERTO POUR CLAVECIN EN DO MINEUR BWV 1060
CONCERTO POUR VIOLON EN MI MAJEUR BWV 1042
CANTATE PROFANE WEICHERT NUR, BETRÜBTSE SCHATTEN BWV 202, 1718 (SOPRANO SOLO)
15 h 45 € (réservé) 12 € (abonnement) et 8 € (tarif réduit)
RÉSERVATION : FESTIVAL@MUSEMEMOIRE.COM 03 84 49 33 46

En 2017, on vous aide encore plus qu'en 2016
PROFITEZ-EN !
Votre facture d'énergie ne cesse d'augmenter ? Vous constatez des difficultés pour chauffer votre logement ? Vous ressentez une sensation d'inconfort ?
Ne subissez plus ces situations et profitez dès à présent des subventions mises en place par l'ANAH, le Conseil départemental de la Haute-Saône ainsi que la Communauté de communes du Pays d'Héricourt pour réduire des travaux d'économie d'énergie dans votre logement.
Des aides supérieures de 50 points
Un taux de subvention moyen de 60 %
Ne passez pas à côté !
Exemple de réalisation :
Programme de travaux permettant de passer d'une étiquette énergétique G à C (à titre illustratif) : 6 000 € travaux avec un montant de subvention de 3 600 €
Plan de financement 2016 :
Coût des travaux TTC : 14 500 €
Taux de subvention : 52 %
Taux de subvention : 62 %
Plan de financement 2017 :
Coût des travaux TTC : 14 500 €
Taux de subvention : 62 %
Taux de subvention : 72 %
Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :
SCPIA Haute-Saône
2 Place du Moulin des Prés - 70 008 VESOUL
03 84 73 18 16 ou contact@scpiasociété.fr
Des conseils gratuits vous attendent tous les jours de 9h00 à 12h et de 13h00 à 17h sur de nombreux points de renseignements et services avec vous :
 permanence d'information à la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt
Un conseiller habilité est présent chaque jour (jeudi de midi de 12h00 à 12h) dans les locaux de la Communauté de communes ainsi qu'à Eau Claire Montbéliard - 03 83 03 02 07
ATTENTION : Ne pas commencer les travaux avant d'avoir obtenu l'accord de subvention.

LES DÉLICES DES PAPILLES
Salon Gastronomique
Samedi 04 novembre
dimanche 05 novembre
2017
HERICOURT LA CAVALERIE

OPPOSITION INTERCOMMUNALE FRONT DE GAUCHE ET RÉPUBLICAINS

Un résultat extrêmement préoccupant.

Le 7 mai, les habitants du pays d'Héricourt se sont prononcés pour le futur président de la république française. Les suffrages exprimés doivent nous interpeller !

Sur les 26 communes qui composent le pays d'Héricourt, 15 ont placé en tête la représentante de l'extrême-droite. En terme de suffrage, M MACRON récolte 53,35 % des suffrages exprimés, suivi de près par les 46,65 % de Mme LE PEN. C'est-à-dire que le vote en faveur de l'extrême-droite dans le pays d'Héricourt est en moyenne de 12,75 % plus élevé que la moyenne nationale. Ce

surplus de suffrage a nécessairement des causes locales. Il traduit une détresse sociale, une peur, plus grande encore dans notre territoire que dans le reste du pays.

En 2015, le Président de la CPH devant le score de la liste européenne FN annonçait ne tirer aucune conséquence au plan local de ce résultat. Pour les élus Front de Gauche et républicains, c'est une grave erreur d'analyse.

Nous réaffirmons que les élus intercommunaux et municipaux ne sont pas là que pour gérer les poubelles et autres services dans une bonne entente de façade. Nous devons au contraire affirmer notre rôle politique : prendre

toute notre part dans la construction d'un futur désirable.

A ce titre notamment, nous demandons à rejoindre au plus vite la future autorité organisatrice de transport Belfort-Montbéliard afin de bénéficier d'un service de transport en commun au niveau de l'aire urbaine. Quel sens cela aurait-il de faire un bus qui s'arrêterait aux portes du pays d'Héricourt sans rejoindre l'hôpital de Trévenans, la gare TGV ou les centres villes de Belfort et Montbéliard ?

Cessons les concurrences stériles Belfort-Héricourt-Montbéliard. La situation nous commande de jeter les ponts nécessaires entre nos territoires.

EXPRESSION POLITIQUE INTERCOMMUNALE

Bassin d'apprentissage, un programme à 1,6 million d'euros

Adoptée à l'unanimité par le Conseil Communautaire, la construction du futur bassin d'apprentissage de la natation scolaire commencera dès après la réhabilitation du site de la Tuilerie. Il sera implanté sur l'emprise du bâtiment ASSERVIS face au groupe scolaire Grandjean.



Ancien Bassin d'apprentissage de la natation scolaire

Pour rappel, le Conseil Communautaire en date du 2 juin 2016, a décidé de confier la maîtrise d'œuvre de ce projet au cabinet Sautereau. L'avant-projet sommaire du bassin et son plan de financement ont été adoptés lors de la séance du conseil communautaire du 08 décembre 2016. Le nouveau bassin sera exclusivement dédié à l'apprentissage de la natation scolaire pour les enfants de la ville d'Héricourt et du Pays d'Héricourt scolarisés en primaire ainsi que pour les élèves de 6^{ème} du Collège Pierre et Marie Curie.

Une implantation pour optimiser l'accueil, les transports et le coût de fonctionnement.

Sa localisation à Héricourt, permettra d'optimiser le transport, et d'envisager la façon la plus économique pour les élèves de 6^{ème} d'y accéder. Le nouveau bassin sera conçu de manière à accueillir deux classes en même temps. Il sera relié à la chaufferie bois du Quartier Maunoury. Avec cette implantation héricourtoise d'importantes économies d'échelle seront réalisées et notamment sur les charges de fonctionnement car il n'y aura qu'un seul équipement de cette nature sur le territoire intercommunal pour l'apprentissage de la natation. Le coût de fonctionnement est évalué à 150 000 € par an, y compris les salaires des deux maîtres nageurs sauveteurs et le personnel d'entretien.

Un avant projet soigneusement réfléchi.

De nombreuses réunions de travail ont été organisées entre les élus, le maître d'œuvre, les services de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, le service des sports de la Ville d'Héricourt et les représentants de l'inspection de l'Education Nationale de Lure afin de définir un avant-projet en mesure de répondre aux besoins des enfants en matière d'apprentissage de la natation. Le projet déjà bien détaillé par le cabinet Sautereau est susceptible d'évoluer.

Un équipement moderne et adapté aux besoins des enfants

Le projet porte sur une surface globale de 852,12 m². L'équipement est conçu avec deux bassins distincts l'un de 9 m X 9 m et l'autre de 12,60 m X 6,40 m. Tous deux auront une profondeur de 1,25 m. Le Hall d'entrée fera office d'accueil et de sas, sa superficie sera de 33,41 m². 53,64 m² seront dédiés pour des bureaux, vestiaires et infirmerie. Les vestiaires sanitaires ou les enfants se changeront auront une superficie de 218,22 m². Le hall bassin représentera avec 497,86 m² plus de la moitié de l'établissement. La galerie technique et le bassin tampon compteront 301,10 m². 48,99 m² seront réservés aux locaux techniques.

Les structures du futur équipement seront réalisées en béton hydrofuge et seront indépendantes des structures du bâtiment. La charpente sera métallique et reposera sur une structure béton, la couverture sera en bac acier. Les deux bassins seront réalisés avec un habillage carrelage.

PLAN DE FINANCEMENT

DEPENSES HT		RECETTES HT		TAUX
TRAVAUX	1 440 991 €	Département	300 000 €	18,20%
MOBILIER	55 336 €	Région	300 000 €	18,20%
HONORAIRES	133 000 €	DETR - FNADT	429 500 €	26 %
		Département PACT	10 000 €	0,6 %
ETUDES	5 000 €	CNDS	280 500 €	17 %
IMPREVUS	15 673 €	CCPH	330 000 €	20 %
TOTAL	1 650 000 €	TOTAL	1 650 000 €	100 %

Préserver et développer le Commerce et l'Artisanat

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a décidé d'établir un plan d'actions qui préserve et développe le tissu commercial et artisanal de son territoire tout en renforçant son attractivité.



Foire de l'Ascension 2017

Le programme de ces actions sera concentré sur le centre-ville d'Héricourt et en certains points du territoire communautaire.

Candidat à l'appel à projet d'un Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC), le Conseil Communautaire, a retenu le 26 janvier 2017, le plan d'action du cabinet SOLIHA pour la constitution de ce dossier d'appel à projet. Ce plan d'action s'échelonne entre juillet 2017 et la fin de l'année 2018 et mobilisera principalement les ressources de la CCPH et de la ville d'Héricourt en complément des ressources escomptées du FISAC. Le programme d'actions ci-dessous est présenté sur la base de synthèse de l'étude du cabinet SOLIHA.

Animer le territoire et renforcer son attractivité au profit du commerce et de l'artisanat.

Des actions seront conduites pour animer, dynamiser et gérer, à l'échelle intercommunale, les interventions en faveur du commerce et de l'artisanat. Un observatoire du commerce et de l'artisanat intercommunal sera mis en place. Un plan de communication sera établi afin de renforcer la zone de chalandise et fidéliser la clientèle.

La signalétique sur les parkings gratuits du centre-ville sera renforcée et les capacités de stationnement à proximité du centre-ville commerçant seront améliorées.

Accompagner les professionnels dans leurs projets, leur développement et leurs activités.

Les entreprises et les commerces seront soutenus avec une aide à la modernisation et à la rénovation des locaux. Une démarche préférence sera mise en œuvre pour les commerces

et les artisans locaux. Ils bénéficieront pour ceux qui le souhaitent d'un diagnostic numérique et seront sensibilisés aux Technologies de l'Information et de la Communication.

Les porteurs de projets sur les secteurs d'activités manquants seront accompagnés et encouragés dans leurs démarches. La mise en accessibilité des locaux commerciaux pour les Personnes à Mobilité Réduite sera soutenue. L'embellissement et l'attractivité du centre-ville sera favorisé par une aide au traitement d'ensemble des façades commerciales. La faisabilité de concepts type : « ma vitrine à l'essai » ou « Boutiques Ephémères » sera étudiée. L'équipement et la mise aux normes des marchés de plein air de la ville centre sera complété.

Afin de Préserver et développer le commerce et l'artisanat du Pays d'Héricourt la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a lancé un plan d'action sur une durée de 18 mois. Le coût des 21 actions de ce plan est estimé à 652 372 € soit 214 372 € pour le volet fonctionnement et 441 000 € pour le volet investissement. Pour financer ce plan, la CCPH escompte 145 611 € d'apport du FISAC, 304 012 € d'autres financeurs (Etat, Région, Département). Le solde sera réglé avec la Ville d'Héricourt à hauteur de 205 749 €.

Hôpital Nord Franche-Comté, la modernité au service de la santé

Après quatre années de chantier, le nouvel Hôpital Nord Franche-Comté (HNFC) construit sur le site médian de Trévenans est opérationnel. 350 millions d'euros d'investissement ont été nécessaires à sa réalisation.

L'arrivée le 09 mars 2017, du service de gériatrie, en provenance de l'hôpital de Montbéliard, a clos les opérations de déménagement.

Fusionnés depuis 17 ans les deux hôpitaux de Belfort et de Montbéliard n'en forment plus qu'un. La conception du bâtiment du nouvel Hôpital a été pensée pour faciliter la vie des patients et des professionnels de la santé.

Capacité et activité de l'HNFC.

Le vaste bâtiment construit sur le site médian de Trévenans à mi-chemin entre Belfort et Montbéliard et à proximité de la gare LGV Meroux-Moval dispose d'une capacité de 817 lits. Il compte 3 000 agents (personnel de soin et administratif), 250 médecins et

une centaine d'internes. La plupart des spécialités y sont représentées, activité de médecine, chirurgie, obstétrique, imagerie, laboratoires, médecine nucléaire, hôpital de jour, pédiatrie... L'établissement compte entre autres, 14 salles conventionnelles de bloc opératoire, 1 salle de césarienne, 1 salle hybride de cardiologie, 1 salle de coronographie, 1 salle de rythmologie, 1 salle de lithotritie (traitement des calculs rénaux), 4 salles d'endoscopie, 8 salles de naissances, 46 salles de consultation, 25 salles d'explorations fonctionnelles et 1 héliport au dernier étage avec ascenseur relié directement aux urgences.

Un Hôpital innovant pour les patients

Les investissements en nouveaux équipements ont été conséquents. Certaines activités médicales réalisent des interventions lourdes de très haut niveau comme par exemple les gros équipements de stérilisation (900 000 €), les IRM (3) et les scanners (3) (8 millions d'euros), l'imagerie conventionnelle (2 million d'euros), les tables opératoires mobiles motorisées (1,2 millions d'euros), la vidéo management des blocs opératoires (1 million d'euros, les images produites dans un bloc sont sé-

lectionnées par le chirurgien en temps réel à l'extérieur à l'attention d'un confrère), respirateurs de réanimation (500 000 €)...

Le stationnement à l'Hôpital

Le parking est dimensionné pour accueillir l'ensemble du personnel, les personnes en consultation et les visiteurs. 1 800 places de parking sont disponibles, elles sont réparties sur 15 poches d'une capacité de 13 à 470 places. 650 places sont réservées pour les consultants et les visiteurs. Le stationnement est gratuit pendant une durée de 2h30. Pour les usagers des urgences, au-delà de 2h30, le coût du parking sera limité à 5€ maximum.

L'organisation des consultations externes

Les consultations externes sont centralisées au rez-de-chaussée du nouvel hôpital. Elles s'organisent en trois îlots : (1) chirurgie, (2) médecine, anesthésie, douleur, (3) gynécologie, obstétrique, pédiatrie, chirurgie plastique et reconstructrice.

Les locaux sont dimensionnés et configurés de façon à faciliter le circuit du patient. Les plages de consultations sont 8h-12h30/13h30-18h du lundi au vendredi.



Hôpital Nord Franche-Comté vu du Ciel

Parcours du patient en Consultation :

- 1. Editer un ticket au niveau des bornes situées à proximité des zones d'attentes de l'îlot de consultation.**
- 2. Attendre d'être appelé le numéro du ticket s'affiche sur un écran.**
- 3. Passer au secrétariat de consultation.**
- 4.- Entrer dans l'îlot de consultation et se rendre dans la salle désignée.**
- 5. Patienter jusqu'à la prise en charge.**
- 6. Passer en consultation.**
- 7. Passer par le guichet « sortie » et prendre un nouveau ticket.**
- 8. Attendre d'être appelé au guichet et finaliser le dossier.**

BMX : Challenge France à Champey

Le club de BMX de Champey a accueilli les 10 et 11 juin 2017 le Challenge de France. A cette occasion la piste du Pré la Chaux, reconnue équipement communautaire, a été mise aux normes en vigueur.



Piste de BMX à Champey

Qu'est-ce que le BMX ?

Le BMX est un sport cycliste issu du moto-cross. Ce sport né aux Etats-Unis dans les années 1960 s'est développé dans le monde entier à partir des années 1980. Le BMX se pratique sur une piste en terre battue de 350 à 400 mètres, composée d'obstacles et de virages à franchir le plus rapidement. En compétition les courses se déroulent par série de 8 pilotes. La pratique du BMX est accessible à tous les âges,

à toutes et à tous. Le départ est donné à l'aide d'une grille où les pilotes prennent appui. Après les ordres du starter, la grille tombe et les pilotes libérés peuvent en découdre.

Le BMX à Champey.

Fondé en 1983 par Pierre Duvernoy et Pierre Fernandez, le Bicross club de Champey est un des premiers clubs de BMX créé en Haute-Saône. En 1985 le club compte trente-cinq licenciés et commence la construction d'une piste de BMX. En 1987, le club organise sa première compétition sur sa toute nouvelle piste du Pré la Chaux. 1987, c'est aussi l'année où Stéphanie Messmer devient championne de France (caté-

gorie 7 ans) à Mours dans la Drôme. En 1991 le club organise sa première compétition interrégionale avec 300 participants. En 1998 les meilleurs coureurs du club remportent des compétitions et participent à des épreuves nationales et internationales. En 2001 le Bicross Club Champey devient BMX Champey, et continue de se construire un palmarès, avec chaque année des finalistes en compétitions nationales et internationales. Depuis sa création le club n'a cessé de moderniser sa piste, la compétition à venir nécessite une nouvelle mise aux normes à laquelle Daniel Baumont, Président du Club, et son équipe se sont employés à leur réalisation.

La piste du Pré la Chaux.

La piste du Pré la Chaux est longue de 377 mètres, elle compte 19 obstacles et 3 virages à 180° relevés jusqu'à 3 mètres 50 de haut. Homologuée Niveau 1 en 2014, elle est retenue pour accueillir, les 10 et 11 juin 2017, les épreuves du Challenge France. Pour l'occasion des travaux d'amélioration ont été conduits, des pavés autobloquants ont été posés sur les revêtements des 3 virages. Ainsi, la piste de Champey est au niveau des pistes régionales de même catégorie. Cet équipement a été reconnu d'intérêt communautaire le 1^{er} septembre 2016, c'est pourquoi la Communauté de Communes a financé ces travaux aux côtés de la Commune de Champey, du Département de la Haute-Saône et avec le soutien du Député de la Haute-Saône Jean-Michel Villaumé qui a apporté son concours financier via sa réserve parlementaire.

PLAN DE FINANCEMENT

DEPENSES HT		RECETTES HT	
SARL Paysage Comtois	25 000 €	CCPH (27,5 %)	8 375 €
		Commune de Champey (27,5 %)	8 375 €
		Département (25 %)	6 250 €
		Réserve Parlementaire (20 %)	2 000 €
TOTAL	25 000 €	TOTAL	25 000 €

Les jeunes footballeurs du Pays d'Héricourt en stage à Brévilliers

A Brévilliers, au Stade Intercommunal Pierre Batoz, le club de Football « Haute Lizaine Pays d'Héricourt » a organisé durant les vacances de Pâques un stage de perfectionnement de quatre jours pour les jeunes footballeurs du Pays d'Héricourt.



Stade Intercommunal Pierre Batoz. Fin de stage

L'organisation de ces quatre jours a été méticuleusement préparée par Laurent Tonna, éducateur au club. Il était assisté de trois jeunes footballeurs en service civique qui lui ont apporté une aide précieuse dans la préparation de ces quatre journées et pour l'encadrement des trente stagiaires participants.

Se perfectionner pour mieux jouer.

Le programme proposé a fait le bonheur des trente participants âgés de 6 à 14 ans. Le matin, de ces quatre journées, les jeunes footballeurs après un échauffement sérieux ont répété leurs gammes techniques dans le cadre d'ateliers spécifiques : jonglage, passe, contrôle, amorti, frappe, déplacement avec ballon... Ces séries d'exercices terminées les enfants se sont joyeusement prêtés au jeu du défi et ont désigné le meilleur technicien de la journée. Chaque matinée s'est terminée par un tournoi que les enfants

ont disputé avec toute leur énergie. Le midi les enfants se sont restaurés à la salle des Fêtes de Brévilliers, mise à la disposition du club par Michel Claudel, Maire de Brévilliers. Les repas qui ont été servis aux enfants ont été préparés à la cuisine centrale de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt.

Les enfants découvrent d'autres activités.

L'après-midi les enfants ont été initiés à d'autres activités sportives comme ce fut le cas à la base nautique de Brognard. A Brognard, les enfants ont découvert le beach-soccer et ont pratiqué la pétanque avec ballon de foot. Les jeunes des catégories de 9, 11 et 13 ans ont aussi eu le grand plaisir de visiter à Seloncourt le Centre de Formation du FC Sochaux. La visite du Fort du Mont-Vaudois a quant à elle ravi les enfants, en compagnie des membres de l'association des Amis du Fort du

Mont-Vaudois, les jeunes footballeurs ont découvert un monument important du patrimoine héricourtois.

Lors de ce stage, les enfants ont eu tout le loisir de pratiquer leur activité préférée mais aussi de découvrir ensemble des activités jusqu'alors inédites pour eux.

Le stage s'est clos par une remise de récompenses à tous les participants. La satisfaction affichée par les enfants et les parents est un encouragement pour l'équipe de Laurent Tonna qui a beaucoup donné. Le succès de ces journées laisse à penser que ce type d'opération sera renouvelé. Présent à la clôture du stage, Fernand Burkhalter, Maire d'Héricourt et Président de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a dit : « Occuper sainement les enfants du Pays d'Héricourt pendant les vacances sera toujours une action soutenue par la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt »

Haute-Lizaine Pays d'Héricourt est le troisième club du département de la Haute-Saône, le club compte près de 320 licenciés répartis en 23 équipes.

Un prochain stage de perfectionnement sera organisé lors des grandes vacances.

CONTACT

• Sièges : Stade municipal de Chagey

• Présidents :

Pascal MONNIER : 06-35-66-49-58 et Isaac POZUELO 06-76-18-78-85
hautelizaine.foot@orange.fr

« Made in England »

Le Chœur Choreia est revenu encore plus fort ce printemps avec son nouveau spectacle « Made in England ». Une nouvelle comédie musicale qui a marié avec originalité, danse, musique et théâtre. Un spectacle qu'il ne fallait pas manquer.



Le Pays d'Héricourt, un territoire de culture.

Dominique Defaux, Directeur de l'École de Musique du Pays d'Héricourt, travaille avec passion au développement culturel de notre territoire intercommunal. Avec le Chœur Choreia dont il est la cheville ouvrière, il agit avec passion pour donner aux adolescents et aux jeunes adultes qui le souhaitent, une formation artistique qui puisse leur permettre de danser, chanter et jouer sur scène. A l'École de Musique où ils se retrouvent régulièrement pour répéter, les membres du Chœur Choreia disposent de tous les moyens et conseils nécessaires pour apprendre et s'épanouir. Accompagnés par des professionnels reconnus comme Anne

Marie Gros, (danseuse, comédienne et metteuse en scène) les jeunes acteurs, chanteurs et danseurs apprennent dans la concentration les valeurs essentielles que sont l'écoute, le respect et le partage. Réunies, ces valeurs ont jusqu'à présent assuré le succès de tous les spectacles présentés par le Chœur Choreia.

« Made in England ».

Après « Boulevard du Swing », qui a connu la saison dernière, une belle réussite auprès du public, le Chœur Choreia a présenté les 19, 20 et 21 mai 2017 son nouveau spectacle intitulé « Made in England ». Les spectateurs venus de tout le Pays d'Héricourt ont retrouvé pour les uns et découvert pour les autres les grands tubes qui ont marqué l'histoire de la musique Pop anglaise des quarante dernières années : Beatles, Elton John, Spice Girls, Oasis, Amy Winehouse, Freddy Mercury, Adèle mais aussi des musiques de film comme James Bond Harry Potter...

Le tout a été agréablement agrémenté de petites scénettes qui caractérisent si bien la culture et l'humour anglais en général : Mister Bean, la reine d'Angleterre, James Bond, Harry Potter, Robin Hood, les Monty Python etc... Un pur moment de bonheur où une fois de plus les jeunes artistes du chœur Choreia ont transporté de joie le public.

« The Burlesques chantent in English ou presque !

En première partie du spectacle de Choreia, les spectateurs ont eu le plaisir de découvrir ou redécouvrir la troupe « Les Burlesques » de l'Atelier Chansons. Dans ce spectacle inédit, au titre évocateur « The Burlesques chantent in English ou presque ! », les comédiens chanteurs de l'Atelier Chansons ont revisité, à leur manière, les grands tubes de chanteurs comme Mickaël Jackson, Joe Cocker, Abba, The Jackson Five, The Turtles, The Weather Girls, The Spice Girls... Beaucoup de rire et de plaisir.

Le Choeur Choreia et l'atelier Burlesque recrutent. Les personnes désireuses de se renseigner peuvent prendre contact auprès de Dominique DEFAUX, directeur de l'École de Musique.

**École de Musique du Pays d'Héricourt
2 Rue du 47ème Régiment d'Artillerie - 70400 HERICOURT
Tél. : 03.84.56.73.02 / Courriel : ecole.musique@payshericourt.fr**

Enjouez-vous l'événement ludique du Pays d'Héricourt

A l'occasion de la quatrième édition d'« Enjouez-vous ! » grande fête consacrée au jeu, la Cavalerie a été transformée le temps d'une journée, le samedi 25 mars 2017, en une immense plateforme dédiée au divertissement.



La Cavalerie. Espace de construction Kapla

Une seule devise :

Jouez ! Jouez ! Jouez !

Cette manifestation organisée par la Médiathèque F. Mitterrand destinée à tous, petits et grands, enfants et parents, ados, adultes, seniors s'est déroulée dans un espace de près de 1000 m². Tous les jeux ont été placés librement et gratuitement à la disposition de tous. Des animateurs spécialisés ont accompagné les joueurs dans tous les espaces de jeux proposés. Les habitants du Pays d'Héricourt venus en nombre, ont testé et découvert avec bonheur une multitude de jeux. Un fabuleux voyage ludique organisé de mains de maître sur plusieurs espaces distincts.

Des espaces de jeux multiples et variés.

L'Association « La Croisée des jeux » et les médiathécaires ont animé un espace jeu de plateau. Etaient proposés des centaines de jeux de société, comme des jeux de stratégie, des jeux de cartes, des jeux d'ambiance, bref des

jeux pour partager des moments conviviaux en famille ou entre amis. Dédié aux jeux en bois, un espace composé de jeux de grandes dimensions, et de jeux d'adresse a vu de nombreux participants se divertir dans des confrontations amicales et souvent désopilantes.

Le « Centre Kapla » a animé un espace de jeux de construction consacré aux jeunes architectes en herbe. Des milliers de planchettes étaient mises à disposition des enfants pour échafauder d'immenses et magnifiques structures éphémères. Un lieu très fréquenté tout au long de la journée, un lieu où les enfants ont fait preuve de créativité autant que d'habileté.

L'espace jeux Vidéo, animé par l'association « Culture I », a proposé des jeux pour tous les goûts et pour tous les âges. Les participants se sont mesurés lors de tournois sur des consoles rétro et modernes. Aussi pour la première fois des jeux en réalité virtuelle ont été présentés.

Les plus petits ont démontré leur courage dans un parcours semé d'embûches, un espace animé par l'association « Tip Top Forme » où les cascadeurs en herbe ont démontré toutes leurs ressources.

Une journée marquée du sceau du succès.

La quatrième édition de la manifestation « Enjouez-vous ! » laissera le souvenir d'une journée placée sous le signe du plaisir et de la convivialité. Une journée qui aura vu des centaines de personnes s'adonner avec plaisir et beaucoup de joie à des jeux les plus divers. Une journée où les liens intergénérationnels se seront resserrés et où les uns et les autres auront eu plaisir à vivre ensemble. Fernand Burkhalter, Maire d'Héricourt et Président de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a remercié vivement les agents de la Médiathèque et les bénévoles des associations présentes lors de cette manifestation pour leur implication et leur dévouement.

10^e FÊTE DU CHÂTEAU / Samedi 09 & dimanche 10 septembre 2017

Expositions - animations médiévales - jeux pour enfants - stands d'artisanat médiéval

le marché aux fruits et légumes - spectacle de danse et mise en lumière du château

le samedi soir - repas possible devant le château le samedi soir et le dimanche à midi et bien d'autres activités.

34^e ÉDITION DES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Samedi 16 et dimanche 17 septembre 2017 - 10h30-18h00

Fort du Mont Vaudois - Tour du Château - Musée Minal

Héricourt Montmartre • 30 septembre et 1er octobre 2017 - Tour du Château

Prix national pour la Médiathèque

Jeudi 08 décembre 2016, la Médiathèque François Mitterrand a reçu à Paris, le Prix de l'Animation, dans le cadre du Grand Prix Livres Hebdo des Bibliothèques Francophones.



Créé en 2010, ce prix prestigieux valorise le travail accompli par les bibliothèques pour répondre à l'évolution des pratiques et des besoins de leurs publics.

Les prix livres Hebdo récompensent des établissements novateurs et efficaces.

Présidé en 2016 par l'auteur et illustrateur Claude Ponti, ce Prix de l'Animation qui a été décerné à la Médiathèque d'Héricourt vient couronner le développement de la ludothèque, créée en 2013, et les nombreuses initiatives d'animations jeux portées par la Médiathèque.

Ce qu'en pense le jury.

« Il y a un côté jubilatoire dans cette approche par le jeu et le divertissement, apprécie Cécile Boyer-Runge, P-DG des éditions Robert Laffont. Cette expérience illustre bien une évolution importante, celle du métier de bibliothécaire vers celui de médiathécaire. Cette initiative constitue un pont habilement jeté entre la bibliothèque et les usagers. Le jeu est universel et fédère toutes les générations. Cela montre que des chemins très différents peuvent mener au livre. Cette équipe a réussi à faire venir les gens et à créer le désir. Pari gagné ! » (Source Livres Hebdo)

David Houzer, directeur de la Médiathèque, est heureux de la reconnaissance du milieu de la lecture, et fier d'avoir participé à ce concours aux côtés

de grosses bibliothèques à l'échelle nationale comme le Havre, Angoulême, Roubaix, Grenoble.

Une médiathèque dynamique

La fréquentation de la Médiathèque François Mitterrand a progressé de 130% entre 2010 et 2015. La création de la ludothèque en 2013 a contribué à cette progression car le jeu s'est révélé être un formidable moteur de développement pour le livre. Ce prix largement mérité légitime l'action culturelle et sociale de la Médiathèque au sein de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt. Ce prix démontre l'implication des neuf agents qui composent l'équipe de la Médiathèque et le soutien sans faille de la collectivité à cette belle infrastructure.

Dans le cadre de la sixième édition du Grand Prix Livres Hebdo des Bibliothèques Francophones. Le prix de l'Animation est revenu à la médiathèque François Mitterrand à Héricourt (Haute-Saône), transformée grâce à l'ouverture de sa ludothèque en 2013 en un lieu vivant et joyeux, modifiant les rapports avec les usagers, attirant de nouveaux publics et suscitant une hausse de fréquentation. (Source Livres Hebdo).

Vingt bougies pour la Médiathèque François Mitterrand

La Médiathèque François Mitterrand a ouvert ses portes au public le 1^{er} juillet 1997. Elle fut inaugurée officiellement le 14 mai 1998 par le Député-maire, Jean-Pierre Michel, en présence de Danielle Mitterrand.



David Houzer, directeur de la Médiathèque entouré de son équipe

Une cérémonie a été organisée le 13 mai 2017 à la Médiathèque pour célébrer ce vingtième anniversaire. Cette cérémonie s'est déroulée en présence d'une centaine de personnes dont notamment Fernand Burkhalter, Maire d'Héricourt et Président de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt et de Jean-Pierre Michel, Maire d'Héricourt de 1983 à 2004.

Un outil au service de la lecture et de la culture

Désireux de développer et démocratiser la lecture publique sur le territoire communal et au-delà, Jean-Pierre Michel décida de la construction de la Médiathèque François Mitterrand. Les travaux débutèrent durant l'année 1994 et s'achevèrent dans le courant de l'année 1996. Le déménagement de l'ancienne Bibliothèque, alors située au troisième étage de la Mairie, se déroula de juin 1996 à mai 1997. Construite sur deux étages, la Médiathèque

François Mitterrand est un bâtiment à l'architecture moderne qui compte plus de 1700 m² dont près de 1 000 m² sont dédiés au public. La Médiathèque est un lieu de lecture mais elle est aussi un lieu de spectacle, d'exposition et de jeu. Le 1^{er} janvier 2012 la Médiathèque François Mitterrand a été transférée à la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt. Ce transfert a permis, outre la réalisation d'économies de gestion, de créer une ludothèque à l'étage en section jeunesse. Cette création a largement contribué à l'obtention en 2016 du prix de l'animation décerné par le jury du Prix du Livres Hebdo des bibliothèques francophones.

Une équipe compétente et dynamique

Lors de cette cérémonie Fernand Burkhalter a rappelé l'historique de l'établissement et son importance dans la vie culturelle communautaire. Il a remercié avec chaleur toute l'équipe de

la Médiathèque et plus encore son directeur, David Houzer. L'occasion aussi pour l'édile d'annoncer la création d'une salle de spectacle dimensionnée au territoire intercommunal à l'horizon 2020.

David Houzer a dans son allocution, remercié son équipe et l'ensemble des élus intercommunaux qui ont toujours soutenu la Médiathèque en cette période de disette budgétaire. Avec humanité il a salué la mémoire du relieur Michel Humbert décédé en 2008 et rappelé à notre souvenir Philippe Andrey disparu en 2010 et qui fut le premier directeur de l'établissement.

Le directeur de la Médiathèque a aussi annoncé la création d'un « FabLab » à la rentrée de septembre 2017, un nouveau service articulé autour du concept d'impression d'œuvres d'art type graphique.

MEDIATHEQUE FRANCOIS MITTERRAND
1 rue de la Tuilerie - 70400 HERICOURT
Tél 03.84.46.03.30 - Fax 03.84.46.34.22

Horaires d'ouverture

Du 01 Septembre au 31 Juillet

- MARDI - MERCREDI - VENDREDI :
10h00 - 12h00 et 13h00 - 18h30
- JEUDI : 13h00 - 18h30
- SAMEDI : 10h00 - 12h00 et 13h00 - 18h00

Du 01 au 31 Août

- MARDI - MERCREDI - JEUDI - VENDREDI -
SAMEDI :
10h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00

LES TERRASSES DE L'ÉTÉ

LADY JANE



En première partie :
Camille - Eric

Variété

MERCREDI 21 JUIN 2017

Héricourt ■ Place de la Mairie ■ de 19h à 23h

Gadjo Combo



Jazz Manouche

SAMEDI 1^{er} JUILLET 2017

Héricourt ■ Place de la Mairie ■ de 20h à 23h

The Korrigan's



Musique Celtique

SAMEDI 22 JUILLET 2017

Héricourt ■ Place de la Mairie ■ de 20h à 23h

Les LoKataires



Ska / Reggae / Funk

SAMEDI 24 Juin 2017

Héricourt ■ Place de la Mairie ■ de 20h à 23h

Les Oudler's



Variété / Celtique

SAMEDI 08 JUILLET 2017

Bussurel ■ Salle du Moulin ■ de 20h à 23h

The West Singers



Rock Country Américain

SAMEDI 29 JUILLET 2017

Héricourt ■ Place de la Mairie ■ de 20h à 23h